

CONSEIL COMMUNAL DE BRUXELLES

GEMEENTERAAD VAN BRUSSEL

Séance publique du lundi 13 février 2023

Openbare vergadering van maandag 13 februari 2023

Séance publique

Openbare zitting

La séance publique est ouverte à 16h27 sous la présidence de Mme Liesbet Temmerman, Présidente.

De openbare vergadering wordt geopend om 16h27 onder voorzitterschap van mevr. Liesbet Temmerman, Voorzitster.

Excusés - Verontschuldigen :

Procès-verbal de la séance du 30 janvier 2023

Notulen van de zitting van 30 januari 2023

Mme la Présidente.- Conformément à l'article 89, alinéa 2 de la nouvelle loi communale et à l'article 78 du règlement d'ordre intérieur, le projet de procès-verbal de la séance du 30/01/2023 a été mis à la disposition des membres du Conseil communal sept jours francs avant ce jour.

Overeenkomstig artikel 89, alinea 2 van de Nieuwe Gemeentewet en artikel 78 van het huishoudelijk reglement, werden de ontwerp-notulen van de zitting van 30/01/2023 ter inzage van de Gemeenteraadsleden gelegd, gedurende de zeven voorbije vrije dagen.

Mme la Présidente.- Conformément aux dispositions des articles 234 et 236 de la nouvelle loi communale, le Collège a ajouté à l'ordre du jour les points 33 et 34 repris au supplément à cet ordre du jour, daté du 09/02/2023.

Overeenkomstig de bepalingen van de artikels 234 en 236 van de Nieuwe Gemeentewet, heeft het College de agenda aangevuld met de punten 33 en 34, vermeld in het bijvoegsel bij de agenda dd. 09/02/2023.

Mme la Présidente.- Vu l'urgence, le Collège propose d'ajouter à l'ordre du jour les points 32, 35 et 36 repris au supplément à cet ordre du jour, daté du 09/02/2023, ainsi que le point 48 repris à l'addendum à ce supplément.

Gelet op de dringendheid, stelt het College voor om de agenda aan te vullen met de punten 32, 35 en 36 vermeld in het bijvoegsel bij de agenda dd. 09/02/2023, en met het punt 48 vermeld in het addendum aan het bijvoegsel.

L'urgence est admise à l'unanimité

De dringendheid wordt eenparig aangenomen

Communications - Mededelingen

Communications relatives aux associations subventionnées

Mededelingen betreffende de verenigingen die toelagen ontvangen

Mme la Présidente.- J'invite les membres du Conseil communal à prendre connaissance au secrétariat des assemblées des comptes, rapport financier et de gestion des associations suivantes :

Ik nodig de leden van de Gemeenteraad uit om op het Secretariaat van de Vergaderingen inzake te nemen in de rekeningen en het verslag inzake beheer en financiële toestand van de volgende vereniging:

- "Le Logement Bruxellois" scrl, au 31/12/2021 ;
- "De Brusselse Woning" cvba, op 31/12/2021 ;

- "Brussels Art Square" asbl, au 31/12/2021 ;
- "Brussels Art Square" vzw, op 31/12/2021 ;
- "I-City" asbl, au 31/12/2021 ;
- I-City" vzw, op 31/12/2021 ;
- "RED Laboratoire Pédagogique" asbl, au 31/12/2021 ;
- "RED Laboratoire Pédagogique" vzw, op 31/12/2021 ;
- "STALEM" asbl, au 31/12/2021 ;
- "STALEM" vzw, op 31/12/2021.

Pris pour information

Kennis genomen

Questions orales - Mondelinge vragen

Mme la Présidente.- La liste des questions orales annoncées au plus tard le jeudi à minuit a été mise à disposition via la plateforme SharePoint.

De lijst van mondelinge vragen aangekondigd ten laatste op donderdag te middernacht werd ter beschikking gesteld via het Sharepoint platform.

Elle a été complétée par :

- trois questions d'actualité de Mmes DEBAETS, AMPE et M. COOMANS de BRACHENE concernant les chantiers possibles dans le Palais du Midi pour la station de metro Toots Thielemans;

- une question d'actualité de Mme DEBAETS concernant les problèmes provoqués par les chantiers de la place Sainte-Catherine.

Mme DHONT a annoncé une question qui sera jointe avec la question de Mme VIVIER concernant le tremblement de terre en Turquie et en Syrie.

M. WEYTSMAN a annoncé une question qui sera jointe avec la question de M. VANDEN BORRE concernant l'avenir de l'asbl "Brussels Expo".

Ze werd aangevuld met :

- drie actualiteitsvragen van mevrn. DEBAETS, AMPE en dhr. COOMANS de BRACHENE betreffende de mogelijke werven binnen het Zuidpaleis voor het metrostation Toots Thielemans;

- een actualiteitsvraag van mevr. DEBAETS betreffende de problemen veroorzaakt door de werven aan het Sint-Katelijnplein.

Mevr. DHONT heeft een vraag aangekondigd die samengevoegd wordt met de vraag van mevr. VIVIER betreffende de aardbeving in Turkije en in Syrië.

Dhr. WEYTSMAN heeft een vraag aangekondigd die samengevoegd wordt met de vraag van dhr. VANDEN BORRE betreffende de toekomst van de vzw "Brussels Expo".

Minute de silence

Een minuut stilte

Le Conseil communal rend hommage aux victimes du tremblement de terre survenu en Turquie et en Syrie ce 06/02/2023.

Gemeenteraad eert de slachtoffers van aardbeving in Turkije en Syrië van 06/02/2023.

Le Conseil observe une minute de silence.

De Raad houdt een minuut stilte.

Interpellation citoyenne

Burgerlijke interpellatie

Interpellation citoyenne par M. Amaury BANZO et Mme Mina

HADJ OUIJENAOU, au nom des résidents du quartier Hippodrome, concernant la qualité de vie du nouveau quartier Hippodrome.

(En raison d'un problème technique, le compte rendu de la présente séance du Conseil communal ne contient pas l'intégralité des débats.)

Dossiers de M. le Bourgmestre

Dossiers van dhr. Burgemeester

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 5 - Punt 5

M. le Bourgmestre.- Honnêtement, il faut souligner que c'est assez rare d'avoir des projets qui sont soutenus par tous les niveaux de pouvoir. c'est aussi important de le dire. Que ce soit la Ville, la Région, l'État fédéral, l'Union européenne (UE), tous se sont groupés pour réaliser ce que nous inaugurerons sans doute cette année.

Ici, on parle essentiellement d'un seul aspect, soit la gestion du sky-bar et d'un espace horeca qui n'est pas si grand, donc pas un énorme restaurant. Et la filiale va en fait nous permettre de décider ce qui est le plus opportun.

C'est vrai que nous sommes allés rencontrer nos collègues de Bordeaux, qui ont la Cité du vin, et nous sommes allés nous rendre compte de l'expérience d'autres concessions.

Parce que vous savez que la régie communale autonome (RCA) est aussi quelque chose que nous avons « inventé », la Ville de Bruxelles étant la première à avoir mis une telle structure en place, du mois dans cette Région – il y en avait déjà à Koekelberg et Etterbeek.

On a aussi décidé qu'elle serait présidée par un brasseur. Il nous aide beaucoup et nous avons l'appui de la Maison des brasseurs qui nous conseille et réfléchit

avec nous à la meilleure façon de procéder. Et de leur propre aveu, les offres que nous avons reçues n'étaient pas satisfaisantes. On a donc demandé aux équipes de direction de la bourse de plancher sur un autre modèle qui permette de concevoir une expérience qualitative dans ce bâtiment pour lequel nous avons effectivement investi beaucoup d'argent, pour le faire rayonner..

En fait, c'est ce qui va contribuer à développer ces deux lieux qui sont complémentaires à le bâtiment et sa rénovation qui, je le rappelle, pourra se visiter gratuitement. C'était ça, le fond du projet : pouvoir traverser le palais de la Bourse. Je rappelle que depuis sa construction, quasiment, celui-ci était interdit au public – il est même resté interdit aux femmes jusqu'aux alentours de 1970. Ce bâtiment a été un vrai symbole.

Vous avez donc exprimé beaucoup de réflexions que je ne partage pas. Objectivement, je pense que la transparence va être garantie : tous les actes sont publiés, le conseil d'administration est principalement composé de l'administratrice déléguée, la directrice du marketing et la directrice financière. Et l'assemblée générale sera constituée par le conseil d'administration de la RCA.

Rappelons aussi que les comptes et les différentes décisions sont publiées au conseil d'administration et au Conseil communal.

Nous avons donc assuré toutes ces phases – c'est pour ça qu'on a tenu une section réunie avec un consultant et un bureau d'avocats qui ont accompagné la création de tout cela. Je pense que c'est un outil facilitateur qui est mis sur pied et que oui, on était parti sur une conception simple et classique.

À cet égard, voyez le cas de l'Atomium, ce n'est pas non plus un parcours sans embûches, malgré notre action qui peut fonctionner.

Je pense qu'on a eu raison de penser à élaborer cette structure. Nous avons eu une discussion longue et constructive à ce sujet et le but n'est pas non plus de multiplier les concurrences, mais justement de garantir un pouvoir d'attractivité pour permettre de faire rayonner aussi les établissements situés autour de la Bourse et dans le périmètre du Pentagone.

Je crois que ce sera une bonne chose de procéder de cette façon. On a lancé les différents processus et il y aura un endroit très particulier.

« Madame Café », c'est le nom de la filiale, pas de l'endroit même – l'administratrice générale a le don de trouver des noms assez originaux par rapport à cela.

Voilà. Vous avez émis certaines craintes auxquelles j'essaye de répondre. L'histoire (*inaudible*), en effet, on a voulu y dédier un budget, assurer une certaine souplesse, une certaine flexibilité que l'on peut contracter. Je ne connais pas les différents statuts, madame Debaets, mais je sais que ce bâtiment dont on parlait, à Paris, a été rénové en grande partie par les pouvoirs publics – l'administration de monuments et sites français – qui l'ont ensuite mis en concession. C'est souvent le cas, il faut dire que par rapport à ses bâtiments patrimoniaux, l'administration française n'hésite pas à mettre la main au portefeuille avant de les concéder.

Donc, nous verrons bien quels types de commerces s'y installent, mais attention, je le répète, ce ne sont pas des espaces énormes. Il ne faut pas croire que dans la Bourse, si on considère les salles dédiées à ces activités, il y en a une de 120 m² pour l'HoReCa.

Et par rapport au sky-bar, le but est de compléter l'expérience mais ce n'est pas non plus si grand, puisque je rappelle que par rapport au débat sur le permis, on a réduit l'espace de ce sky-bar.

Voilà, j'explique ainsi pourquoi nous croyons dans ce projet et c'est évidemment l'expérience qui montrera (*inaudible*).

... Oui, sur la participation, puisque cela a été demandé, beaucoup de gens pourront entrer moyennant des tarifs biens moindres. Quinze euros, c'est la moyenne. On peut entrer dans le palais de la Bourse gratuitement – vous le savez bien, puisque vous êtes membre de la RCA –, mais après, si on visite l'« expérience », il faut savoir ce qu'on veut : l'idée est de la faire financer en partie par les visiteurs, tout comme l'Atomium et aujourd'hui l'hôtel de Ville : on prévoit un prix réduit pour les habitants de Bruxelles, mais les visites seront payantes afin de pouvoir continuer à l'entretenir – c'est aussi une décision que nous assumons.

Merci.

M. Pinxteren, échevin.- J'ai été personnellement interpellé par Mme Dhont sur les aspects participatifs. Je crois que vous n'étiez pas au dernier conseil d'administration. Nous y avons justement annoncé qu'on présenterait à la prochaine réunion un processus participatif pour déterminer comment utiliser les 16.000 m³ d'espace public qui vont être mis à la disposition des Bruxelloises et Bruxellois et, au-delà, des personnes souhaitant visiter ce lieu emblématique qui sera désormais enfin accessible – mais c'est plutôt à M. Maingain de vous répondre là-dessus.

Il y a bien un processus et un trajet participatifs et nous allons effectivement réfléchir, avec un certain nombre de parties prenantes, un panel aussi large et diversifié que possible, pour faire en sorte que ce lieu soit celui de toutes et tous nos concitoyens bruxellois.

N'ayez donc pas d'inquiétude à ce sujet, et je vous invite vraiment à assister aux prochaines réunions du conseil d'administration.

Mevrouw Debaets.- Nog een paar elementen. Bedankt voor uw antwoord, maar u heeft ons niet overtuigd. Dat maakt ook dat we ons zullen onthouden. U probeert er handig rond te fietsen, maar de pijnlijke conclusie is natuurlijk dat waar musea, kunstencentra enzoverder in het buitenland opengaan of renoveren horeca-uitbaters staan te drummen om daar een plek te kunnen openen. En ik kan u tal van voorbeelden geven, ik heb er twee gegeven, heel recent. In Parijs... Ik kan u ook buitenlandse voorbeelden geven. Ze staan te drummen om open te gaan. En hier in Brussel, in de hoofdstad van het land en van Europa, op een plek die iconisch zou moeten zijn – of de centrale lanen om elf uur 's avonds werkelijk een AAA-locatie zijn, zoals sommige collega's zeggen, durf ik te betwisten, maar het zou het moeten zijn, dat klopt – daar vindt men niemand om dat uit te baten.

En dat is toch een pijnlijke vaststelling, waaruit je alleen maar kan besluiten dat horeca-ondernemers niet geloven in die locatie. En daar zou ik als Burgemeester wakker van liggen, hoe dat komt. U verwijst heel graag naar de Cité du Vin in Bordeaux, ik heb het ook bezocht: schitterende plek. Identiek, op de zesde verdieping is er ook een panoramisch restaurant, u baseert zich daar een stuk op. Die hadden binnen de kortste keren verschillende kandidaten om dat uit te baten. Hier vindt men niemand.

En twee, ik blijf de vraag nog eens herhalen, die ook meneer Vanden Borre en mevrouw Ampe hebben gesteld, die ik al in de voorbereidende sectie heb gesteld: hoe zit het met de aandeelhoudersstructuur?

Het doet mij een beetje denken aan de voorbijgaande discussie waar u ook wat mist zaait, waar wij geen duidelijkheid krijgen over een aantal dingen. Dus zou

ik nog eens mijn vraag willen herhalen, dat lijkt mij een eenvoudige vraag, dat lijkt mij niet zo moeilijk om te beantwoorden: kan u ons zeggen hoe die aandeelhoudersstructuur in elkaar zit? Wie zijn de aandeelhouders, wat is de verhouding?

Dank u wel.

Mme Dhont.- En guise de réplique, je voudrais encore rappeler ce que devrait être selon nous le rôle de la Bourse et en particulier de l'Agora. M. Pinxteren dit qu'on pourrait peut-être enfin discuter ensemble de nos projets et propositions pour cet « Agora », à savoir tout le rez-de-chaussée, par lequel on pénètre dans le bâtiment.

D'abord, je rappelle que la Bourse a depuis toujours été pour nous et pour toute la population de Bruxelles un lieu symbolique de démocratie et de participation. C'est là que pouvaient se tenir des manifestations, qu'on pouvait célébrer une victoire des Diables rouges ou d'autres événements pareils.. C'est là qu'on pouvait s'exprimer.

Je trouve que c'est à ça que doit correspondre l'Agora., ensemble avec les marches du bâtiment et la place de la Bourse. Ça doit être pris en totalité et remis aux mains des habitants de Bruxelles, et accueillir aussi tous les touristes qui peuvent participer à ce projet de Beer Temple, etc.

Mais je veux encore insister : s'il vous plaît, pour que ce lieu reste la place de la démocratie et de la participation publique. À l'intérieur du palais de la Bourse, sur les marches et la place entière.

Merci.

Mevrouw Ampe.- Ik wil mijn vraag nog eens herhalen in verband met wie de aandeelhouders nu juist zijn, hoeveel mandatarissen er in de raad van bestuur

zitten en of die hier door de Gemeenteraad worden aangeduid, of, ja, door wie, eigenlijk?

M. Coomans de Brachène.- Je vous remercie, madame la Présidente. Soyons clairs : laissez au secteur privé ce qu'il sait faire mieux que le secteur public ! Vous avez dressé un mauvais cahier des charges et récupérez évidemment de mauvais candidats.

Je pense qu'il faut être clair. Vous avez une localisation idéale, un potentiel extraordinaire, alors laissez cela au privé et arrêtez de tergiverser pendant des heures sur un projet qui devrait être extraordinaire et que nous allons gâcher... C'est ça qu'il faut retenir. Le reste, on peut toujours le tourner dans tous les sens !

Enfin, j'en terminerai sur ce mauvais exemple que vous avez cité, monsieur le Bourgmestre, celui de l'Atomium. À ma connaissance, aucun paiement n'est demandé pour accéder au restaurant de l'Atomium si on ne souhaite pas le visiter entièrement. En signalant qu'on va au restaurant, on reçoit un ticket spécial qui permet de se rendre directement au restaurant, dans la plus haute boule de l'édifice.

Bref, faites-en au moins de même, mais surtout, laissez donc cet élément au privé.

J'espère que nous serons écoutés sur ce point.

De heer Vanden Borre.- Ik sluit mij aan bij de collega's. De heel duidelijke vraag naar het aandeelhouderschap – ik denk dat dat de essentie is van dit debat – wordt niet beantwoord door de Burgemeester. Ik betreur dat, maar ik kijk nu ook richting de partners: Ecolo-Groen, richting DÉFI, dat zijn toch ook mensen die goed bestuur zogenaamd hoog in het vaandel dragen.

Kunnen zij ons misschien geen antwoorden verschaffen? Alles anders doen? Alles transparant doen? Kunnen we daar alstublieft mee beginnen vandaag? We hebben hier miljoenen uitgegeven vanuit de Stad aan dit project, een beetje transparantie lijkt mij toch niet te veel gevraagd. Dus ik vind, eerlijk gezegd, die grote woorden – leef ze na. Jullie zitten hier ook als College. We mikken allemaal op de Burgemeester, hij is natuurlijk de eindverantwoordelijke. Het is eigenlijk een prestigeproject van Close, iedereen weet dat, maar ik kijk ook richting de andere partijen om hier toch meer duidelijkheid te verschaffen.

Ik denk dat we daar toch wel recht op hebben. En ik denk dat als de voltallige oppositie het unisono eens is – van N-VA tot PTB en MR en alles ertussenin – dan moet dat wel iets van kritiek zijn die terecht is, niet? Dan moet er toch wel iets van aan zijn? Als al de partijen het eens zijn dat dit niet goed is aangepakt, dan denk ik dat er toch eens in eigen boezem mag gekeken worden, nietwaar, beste College?

M. le Bourgmestre. Tous les partis de l'opposition. Parce qu'il y a une majorité, monsieur Vanden Borre.

(Inaudible.)

Donc, en deux mots – excusez-moi, je vais devoir m'absenter un moment pour un accueil à l'hôtel de Ville –, vous citez, madame Debaets, le cas de la Cité du vin. C'est vrai : c'est le troisième exploitant depuis son ouverture – parce qu'on en a beaucoup parlé avec la Ville de Bordeaux.

Sur l'Atomium, M. Coomans ne m'a pas bien écouté : je ne parlais pas de l'accessibilité, mais disais seulement que là aussi, par rapport à la gestion du concessionnaire, nous avons eu d'énormes problèmes. Vraiment énormes ! Donc il n'y a pas de martingale absolue sur le fait de gérer ça. Je ne dis pas que

nous détenons la solution miraculeuse, mais quant à croire que la simple concession suffit à garantir que tout va fonctionner dans des lieux extrêmement iconiques comme la Cité du vin ou l'Atomium, ce n'est pas si simple.

Dans ce cas-ci, on globalise, dans une filiale qui est à 100 % en RCA, dont la composition du conseil d'administration est parfaitement transparente, et je ne l'ai pas précisé, mais les mandats d'administrateurs sont entièrement gratuits. L'idée est de déterminer avec qui on va (*inaudible*). Mais nous sommes fort aidés – pour rassurer tout le monde – par l'Union des brasseurs belges qui travaille vraiment avec nous là-dessus. On n'est donc pas en train de s'imaginer en exploitant horeca et je tiens d'ailleurs à les remercier parce qu'ils sont très impliqués, à titre bénévole également, et font un travail formidable.

Voilà. C'est la raison pour laquelle nous demandons au Conseil de nous permettre de créer cette régie autonome. Je pense que c'est important et ce qui nous permettra justement de continuer à développer ce projet, comme nous le faisons maintenant depuis plusieurs années.

Je vous remercie, madame la Présidente.

Mme la Présidente. - Je tiens à remercier pour leur présence les membres de PwC Belgium ainsi que Mme Vandevannet.

Dossiers de M. l'échevin Hellings

Dossiers van dhr. schepen Hellings

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de M. l'échevin Maingain

Dossiers van dhr. schepen Maingain

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 33 - Punt 33

M. Coomans de Brachène.- J'ai juste une petite remarque à émettre concernant ce marché public qui porte sur la signalétique des noyaux commerçants hors Pentagone. J'avoue avoir été un peu surpris... Il n'y a pas de problème en soi et j'étais d'ailleurs étonné du budget relativement raisonnable par rapport au fait qu'on parle bien de tous les noyaux commerçants hors Pentagone.

Je pense donc qu'on aurait pu y mettre les moyens et que ces noyaux le méritent aujourd'hui, parce que certains d'entre eux souffrent particulièrement.

Ce qui me surprend, à tout le moins, c'est que vous avez consulté quatre « opérateurs économiques », selon vos propres termes. Or sur ces quatre opérateurs, très rapidement, j'ai relevé que pour deux d'entre eux, les adresses que vous donnez sont incorrectes.

J'imagine évidemment qu'il n'ont pas répondu – je peux en tout cas le supposer ?

Par rapport aux deux opérateurs restant, l'un est une société anonyme qui traite habituellement des dossiers de grande envergure et le dernier est celui qui a été sélectionné.

D'où ma question : est-ce que vous avez vraiment reçu des offres, eu égard au fait qu'il y avait des erreurs manifestes dans les adresses, où est-ce uniquement le rapport qui mentionne lesdites erreurs ? Merci.

M. Maingain, échevin.- Je dois vérifier ce qu'il en est. Dommage que vous ne m'ayez pas interrogé en section, celle-ci s'adressant typiquement à des précisions de cet ordre. Toutefois, on veille toujours à (*inaudible*) plusieurs opérateurs économiques, à faire évidemment jouer la concurrence en matière de marchés publics.

C'est la centrale d'achat qui a fait passer. Je crois donc que tout a été accompli dans le respect des règles de l'art et que l'attribution est tout à fait correcte.

Je me renseigne afin de revenir vers vous, peut-être au cours de cette séance, et vous répondre exactement combien d'offres ont été reçues. Je n'ai pas tous les détails en mémoire ; merci de bien vouloir me laisser le temps de me connecter au dossier pour établir ce qu'il en est.

M. Coomans de Brachène.- Je suis bien conscient qu'il s'agit d'une question technique, je m'en excuse.

Je me suis justement rendu compte ici, par hasard, l'une des adresses m'ayant interpellé : « chaussée de Charleroi, 1459 ». Ce numéro, cette adresse n'existe pas à Bruxelles. Surtout avec le code postal « 1000 Bruxelles ».

C'est ce point de détail qui m'a frappé et ça m'a incité à regarder plus attentivement le reste des adresses.

S'il n'y a qu'une ou deux offres, il ne faut pas s'en étonner car c'est probablement lié au fait que vos envois ne sont peut-être pas parvenus aux bons endroits.

M. Maingain, échevin.- Il n'y a pas qu'à Bruxelles qu'on trouve une « chaussée de Charleroi et je vais donc vérifier avant de confirmer que c'est une fausse adresse.

M. Coomans de Brachène.- Sans doute, mais certainement pas à 1000 Bruxelles. Et si vous trouvez le numéro 1459, je vous offre le champagne !

M. Maingain, échevin.- Je vous répondrai par écrit, monsieur Coomans. J'avoue que là, vous me prenez de court.

Dossiers de M. l'échevin El Ktibi

Dossiers van dhr. schepen El Ktibi

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de Mme l'échevine Jellab

Dossiers van mevr. de schepen Jellab

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de Mme l'échevine Persoons

Dossiers van mevr. de schepen Persoons

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de Mme l'échevine Houba

Dossiers van mevr. de schepen Houba

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de Mme l'échevine Mutyebele
Dossiers van mevr. de schepen Mutyebele

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 35 - Punt 35

M. Coomans de Brachène.- Succinctement, ce dossier relatif à un marché portant sur la construction de logements dans la rue des Vierges est pour les Bruxellois, là encore, le résultat d'un énorme fiasco – il n'y a pas de mots pour le qualifier...

Quand j'ai commencé ma vie politique, il y a presque 23 ans, les bâtiments en question étaient déjà en ruine. Les plus anciens d'entre nous savent bien de quoi je parle et, lorsque je suis devenu échevin, je me suis évidemment attaqué à ce qui est un des derniers chancres du centre-ville, mais on m'a dit de ne pas y toucher parce que c'était à la Ville de Bruxelles de s'en charger.

Je constate qu'il aura fallu énormément de temps et c'est un scandale. Franchement, quel gâchis... quelle perte de temps et d'énergie et que de temps perdu pour des terrains qui, en grande partie, appartenaient déjà à la Ville de Bruxelles. Quelle impression de...

De nouveau, on est tellement sévère et strict avec des acteurs privés qui gèrent parfois leurs biens de façon lamentable, et la Ville se retrouve ici dans une situation où elle est très loin d'être exemplaire.

J'espère de tout cœur que vous aurez à cœur d'avancer plus vite, au-delà des engagements, parce que je sais qu'ici, on exprime toujours de beaux engagements en disant : « Tout va bien, ne vous inquiétez pas ! »

Donc tout va peut-être très bien, mais j'espère que vous ferez en sorte de faire avancer les choses, parce que j'ai aussi consulté le site internet des enquêtes publiques en cours (openpermits.brussels) et il n'y a à ma connaissance pas de permis. C'est une question claire que je vous pose ici.

Donc, on va simplement se contenter de démolir le reste. Je ne sais pas ce qu'il faudrait encore démolir, comme c'est déjà dans un tel état, mais disons qu'on va démolir ce qui pourrait encore persister sur ce chancre. Mais quand va-t-on enfin voir quelque chose se construire à cet endroit ?

Vous annoncez 12 logements, c'est parfait, même s'ils auraient déjà pu être construits il y a vingt ans s'il y avait eu un peu de volonté politique. J'ai l'impression qu'à la Régie foncière, on laisse un peu tout pourrir. Ce n'est pas grave, peu importe, mais ce sont finalement les Bruxellois qui habitent dans cette zone qui payent la note. Parce que je vous assure que moi, lors de mon premier mandat, quand j'ai découvert cette zone, je me suis demandé ce que c'était que ce « foutoir », ce scandale. Et on m'a dit, en haussant les épaules : « Eh bien oui, c'est comme ça, à la Ville de Bruxelles. Ça n'avance pas... »

Et 23 ans plus tard, on en est toujours au même point. Alors, s'il vous plaît, mettez les « bouchées doubles » pour qu'enfin – j'espère avant la fin de la législature –, on puisse au moins voir l'esquisse d'un nouveau projet.

Mme Mutyebele, échevine.- Merci pour votre intervention, monsieur le conseiller. J'en suis effectivement contente, parce que quand vous dites que ce dossier date de votre entrée en politique, il y a une vingtaine d'années, cela revient en fait à un aveu d'impuissance, puisque vous n'avez apparemment pas pu le faire avancer quand vous occupiez mon échevinat et je suis contente de vous annoncer que nous allons réceptionner le permis d'urbanisme le 30 août

2001 (?).

Ainsi, les choses sont effectivement en train de bouger et nous vous présentons en tout cas ici un avant-projet qui a déjà été adopté par le Conseil communal et il s'agit ici de l'approbation du cahier spécial des charges en vue de pouvoir enfin entamer les travaux. Ceux-ci vont débiter très prochainement.

M. Coomans de Brachène.- Merci, madame la Présidente. D'abord, madame l'échevine, je n'étais pas à votre place, en charge de la Régie foncière – il faut dire ce qui est. J'ai eu l'occasion de faire des remarques, en son temps, à mon collègue, pour faire avancer un certain nombre de dossiers qui me tenaient à cœur et c'était notamment le cas du centre-ville, y compris ce dossier-ci.

Par contre, je me réjouis avec vous qu'il y ait un permis, c'est une bonne chose. Je constate malheureusement que ce n'est pas indiqué sur le site openpermits.brussels, mais il est effectivement heureux que vous ayez obtenu le permis et j'espère qu'il pourra être mis en œuvre au plus vite.

Merci.

Vote(s)

Mme la Présidente.- Nous devons à présent nous prononcer sur l'ensemble des dossiers.

(Il est procédé au vote nominatif.)

Mme la Présidente.- Adoptés, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

Motions - Moties

Proposition de motion commune introduite par MM. WAUTERS, BAUWENS et VANDEN BORRE, Mmes DEBAETS, STOOPS, NAGY, ABID et AMPE, et Mme JELLAB, échevine, relative à la mise en place d'une consigne sur les bouteilles PET et canettes et à soutenir la paix
Voorstel van gezamenlijke motie neergelegd door de heren WAUTERS, BAUWENS en VANDEN BORRE, mevrouwen DEBAETS, STOOPS, NAGY, ABID en AMPE, en mevrouw JELLAB, schepen, betreffende de invoering van een statiegeldsysteem voor plastic flessen en voor blikjes

Mme Jellab, échevine.- Merci, madame la Présidente. Cette motion relative à la mise en place d'une consigne sur les bouteilles en plastique et canettes à été déposée par Mme Debaets, au nom du groupe Les Engagés-CD&V et ensuite travaillée et complétée avec d'autres groupes politiques.

Mesdames et Messieurs, vous savez qu'en matière de propreté, il n'y a pas de formule magique. Alors nous soutenons évidemment toutes les actions qui contribuent à réveiller les consciences.

Et s'il faut payer les citoyens pour intégrer les bons gestes, eh bien pourquoi pas ?

Il n'y a pas de « déchets », mais des « ressources ». Presque tout – peut-être mis à part la bêtise humaine... – est recyclable. (*Rires.*)

Les ventes de canettes et bouteilles en plastique ont connu une très forte croissance depuis le début de ce siècle. Pas loin d'1 million de bouteilles en plastique sont vendue à chaque minute dans le monde entier ! Ces bouteilles et canettes représentent aujourd'hui 40 % du volume des déchets sauvages retrouvés dans notre environnement, ce qui constitue d'une part une nuisance

considérable en matière de propreté publique, mais également un énorme travail pour nos agentes et agents sur le terrain.

Je vous laisse donc imaginer tout le temps et l'énergie qui pourraient être dégagés pour nos équipes s'il n'y avait pas toutes ces bouteilles et ces canettes à collecter tous les matins, et qu'elles pourraient peut-être consacrer à d'autres tâches, comme par exemple les mégots ou les dépôts clandestins.

Par ailleurs, disons-le : cette consigne permettra à terme d'économiser de l'argent public. En effet, une diminution de la quantité de déchets sauvages dans l'espace public entraîne également une réduction de l'argent investi dans tous les (*inaudible*), les actions de sensibilisation, le matériel, ou encore le placement de caméras, de mobilier urbain, etc.

Comme vous l'aurez peut-être remarqué, la Ville de Bruxelles a notamment lancé il y a quelques mois, pour le tri des déchets par nos balayeurs et balayeuses de rue, de nouvelles charrettes munies d'un sac bleu. Il est à noter qu'il s'agit d'une belle avancée, mais qu'un tri par consigne permettrait aussi d'augmenter de manière considérable le taux de retour de matériaux de haute qualité.

En Allemagne, par exemple, où il existe une consigne de 25 centimes sur les canettes et bouteilles, 97 % des bouteilles en plastique et 99 % des canettes ont été collectées en 2018.

Cette source d'énergie, et donc celle qui n'aura pas dû être utilisée ni pour extraire, ni pour transporter, ni pour transformer les matières nécessaires à la fabrication de nouveaux contenants et autres objets. Donc une action importante pour le climat – moins de CO₂, évidemment.

L'Allemagne la Finlande l'Islande la Norvège, la Suède, l'Estonie ou encore la Lituanie ; la liste des pays où la consigne aura prouvé son efficacité est longue. Il s'agit aujourd'hui de donner de la valeur à nos déchets afin de s'assurer qu'ils n'aboutissent pas n'importe où.

Mesdames et messieurs, je vous invite donc à soutenir cette motion pour rejoindre l'Alliance pour la consigne. Cette alliance est composée aujourd'hui de 1.300 communes, organisations et entreprises, toutes ensemble derrière une demande au gouvernement belge et néerlandais.

Voilà, madame la Présidente. Merci.

Mevrouw Debaets.- Ik denk dat deze motie een goed voorbeeld is dat samenwerken in politiek wel degelijk kan. Samenwerken over partijgrenzen, maar ook over de banken van oppositie en meerderheid heen.

Et en effet, madame la Présidente, vous avez eu l'élégance de souligner que mon collègue Wauters, pour Les Engagés, et moi-même sommes à l'origine de cette motion. Nous avons introduit un premier texte il y a quelques mois.

Dus dank om zo correct te zijn om dat te zeggen, dat is een wellevendheid die niet iedereen heeft, helaas, maar u wel. Dat is goed. En dus wil ik ook graag alle mensen die daar nu hun schouders hebben onder gezet bedanken.

Je ne vais pas m'étendre sur le début de la motion parce que je crois que Mme l'échevine l'a très bien fait. Je pense que vous avez cité les éléments les plus importants. Je vais peut-être juste souligner l'un ou l'autre aspect :

Ik denk, één, dat het belangrijk is, als we dit echt willen doen slagen, dat we dat op Europees niveau moeten doen, maar zeker ook over de drie gewesten heen. En het is goed dat Vlaanderen en Wallonië er al heel wat vooruitgang in hebben

geboekt. In Brussel lopen we wat achter, dus het is belangrijk dat we daar ook wat stappen in zetten. Ik hoop ook dat u de de minister die bevoegd is op het Gewest zal kunnen overtuigen, want we weten dat meneer Maron een wat een koele minnaar is. In de Commissie Leefmilieu hebben we er nog over gediscussieerd, maar goed, de geesten zijn ook daar aan het rijpen.

Il faut souligner aussi que plusieurs communes bruxelloises ont effectivement rejoint l'Alliance pour la consigne. Je pense que c'est bien la preuve que c'est un sujet qui compte pour les citoyens, non seulement ceux de la Ville, mais aussi d'autres communes. Sur base de divers sondages, je tiens quand même à le dire, on sait que c'est une mesure qui (*inaudible*) plus de 80 % de la population. Donc, la majorité des gens veulent effectivement introduire la consigne parce que je pense qu'il se rendent bien compte que c'est nécessaire.

Zoals ik zei, Vlaanderen en Wallonië hebben er belangrijke stappen toe gezet. We weten ook dat het in veertien landen van de Europese Unie al bestaat, dat er al een systeem van statiegeld is en dus is het goed dat we ook in de Stad Brussel, als hoofdstad van Vlaanderen, van het land, van Europa, daar nu ook belangrijke stappen in zetten.

J'ajouterai peut-être encore un tout petit mot par rapport à la sensibilisation. Là aussi, je pense que c'est important. On en parle aussi dans la motion, comme vous avez dit, je pense que c'est une dimension essentielle si on veut relever ce défi, parce que je pense qu'il y a encore beaucoup de Bruxellois qui ne se rendent pas compte de l'importance du « triage » pour le climat et aussi dans la lutte pour la propreté.

Ik trap een open deur in als ik zeg dat Brussel wat gekend staat als een vuile stad, daar is niet zo lang geleden ook op de VRT nog een reportage aan gewijd. Dat is niet goed voor het imago van onze hoofdstad, we moeten dat tij keren.

Dus zowel voor leefmilieu, maar ook op het vlak van een propere stad, een aangename stad is dat een belangrijke maatregel die we moeten nemen. En dus wil ik iedereen danken, u ook, mevrouw de schepen, dat u bereid was om dat op te nemen, en alle collega's die het mee ondertekenen.

Ik dank u.

M. Wauters.- Merci. madame la Présidente, Je me réjouis effectivement du fait que, ce soir, nous allons pouvoir voter cette motion avec le plus grand nombre possible, voire tout le monde.

C'est vrai que depuis quelques années, notre parti se bat pour la mise en place de la consigne pour les canettes et les bouteilles en plastique – plus singulièrement en Wallonie, étant donné que la superficie d'espace naturel, aussi, des animaux, qu'ils soient sauvages ou d'élevage, et qui sont notamment victimes de ces canettes. (Inaudible) des vidéos qui ont été diffusées et qui montre parfois l'horreur que ça peut être.

Ne pas agir à un coût environnemental, évidemment, mais également un coût financier, puisque rien que pour la Wallonie, la gestion des déchets sauvages s'élevait déjà il y a quelques années à 84 millions d'euros par an.

Au total, ça représente 30.000 tonnes de déchets sauvages, soit 8 kilogrammes par habitant. C'est pour avoir une idée, quand même, de l'importance que peut avoir la consigne.

Alors, en 2020, le mouvement Les Engagés (mais c'était en Wallonie, pas à Bruxelles) avait relancé le projet de consigne et d'ailleurs déposé pour la première fois une proposition de décret qui permet l'instauration légale sur son territoire de ce principe de la caution.

Aujourd'hui, c'est en fait un peu un « momentum » parce que les lignes ont effectivement bougé – ç'a été dit et par Mme Debaets et par Mme Jellab . Je pense que les esprits sont mûrs chez nous, d'une certaine façon. Les citoyens, les fédérations agricoles, les unions de villes et communes, ainsi que certains producteurs de ces bouteilles et canettes.

Mais ils sont aussi mûrs dans des pays tout à fait limitrophes comme les Pays-Bas pour décider l'extension de la consigne pour les petites bouteilles et canettes, ou le Grand-Duché de Luxembourg, qui a inscrit dans sa loi la possibilité de cette collecte de canettes et qui demande d'ailleurs – et ça me permet d'en venir au point suivant – une harmonisation au niveau du Benelux.

Effectivement, rien que pour la Belgique, il faudra pouvoir se mettre d'accord entre les trois Régions. Ce serait quand même complètement absurde d'imaginer qu'il y aurait une règle qui s'arrêterait à La Hulpe, une autre qui commencerait à Overijse et une troisième à Bruxelles – ça n'a pas de sens, et non seulement pour notre État, mais aussi pour le Benelux.

Et donc, le Luxembourg en est demandeur et je pense que les Pays-Bas également.

Outre le fait que l'Union européenne (UE) incite évidemment à la mise en œuvre de la consigne, et que, notamment la déclaration de politique régionale bruxelloise stipule que le gouvernement prendra l'initiative en vue de l'instauration d'un système de consigne pour les canettes et bouteilles en plastique.

Donc aujourd'hui – et c'est pour ça que je parlais de « momentum » – je pense que toute une série d'éléments et même d'autres sont alignés pour avancer et je me réjouis que notre Ville puisse rejoindre l'Alliance pour la consigne.

Je vous remercie.

Mme Nagy.- Merci, madame la Présidente. Merci, tout d’abord, à tous ceux qui ont contribué à la finalisation de cette motion. Je pense que c’est un sujet important. Force est de constater qu’en arpentant les rues, places et parcs de notre ville, nous voyons tous une quantité de canettes et de bouteilles en plastique qui les encombrent au pied des bancs, dans les poubelles qui sont parfois remplies à ras bord.

Nous avons déjà tous au moins une fois dans notre vie bu dans ce petit récipient métallique que l’on appelle « canette ». Après l’avoir jetée au tri sélectif, celle-ci a certainement été transformée en une nouvelle canette, ou encore en un vélo, une voiture, voire un avion.

En effet, les canettes ont un excellent pouvoir de recyclage, puisqu’elles sont pratiquement recyclables à 100 % et jusqu’à l’infini. Alors il est important de bien prendre conscience que lorsque l’on recycle ce type d’emballage, on réalise une économie d’énergie et on permet justement à d’autres objets de prendre vie.

Tous ces éléments font de la canette l’objet recyclable par excellence, puisque le recyclage de cet emballage rapporte plus d’argent qu’il n’en coûte parallèlement. Une canette jetée dans la nature mettrait de 100 à 500 ans pour disparaître.

Ceci démontre parfaitement l’importance de recycler cet emballage, tant sur le plan économique qu’environnemental. C’est donc naturellement que la déclaration de politique générale de la Région bruxelloise mentionnée par M. Wauters affirme que le gouvernement prendra l’initiative en vue de l’instauration d’un système de consigne pour les canettes et bouteilles en plastique, et il importe que notre motion le lui rappelle.

En 2018, une expérience de consigne pour canettes a d'ailleurs été lancée afin de réduire au maximum le nombre de déchets sauvages et accroître le taux de recyclage des canettes dans notre Région. Quatre points de consigne destinées à cette fin ont été placées en Région bruxelloise : place de la Monnaie, dans la station de métro Houba-Brugmann, sur le campus de l'Université libre de Bruxelles (ULB) et sur le site de l'Université catholique de Louvain (UCL) à Woluwe-Saint-Lambert.

Cette première expérience a malheureusement été abandonnée sans réelle évaluation, mais les choses changent – et c'est heureux – notamment sous l'impulsion d'une pétition citoyenne. Une réflexion se fait jour de plus en plus pour avancer dans cette idée d'instaurer une consigne.

Une mise en garde est cependant nécessaire : l'association Fost Plus et la Région flamande optent pour une consigne digitale. Le sac bleu et le problème des déchets sauvages sont deux choses différentes, mais il est important de se dire que la question de la consigne digitale est problématique si l'on veut que tout le monde participe à la possibilité de récupérer les canettes ainsi recyclables. Le choix de DÉFI est celui de la consigne classique, accessible à tout le monde. Nous voulons être « logiques autant qu'écologiques » !

Nous rejoignons donc et signons avec plaisir cette motion, puisqu'elle demande de rejoindre l'Alliance pour la consigne. Si d'autres villes et communes l'ont déjà fait, nous demandons aussi à la Région bruxelloise de mettre en place un système de consigne et également qu'il y ait une concertation avec les Régions wallonne et flamande, mais je rappelle notre mise en garde concernant le choix de la consigne digitale.

Messieurs et mesdames , c'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que le groupe DÉFI soutiendra cette motion.

Mme Abid.- Bonjour. Notre groupe soutient cette motion qui a à cœur l'avenir de notre planète. Je souhaite néanmoins ajouter deux suggestions formulées après l'introduction de la proposition initiale :

La première est l'installation des récupérateurs des consignes en rémunérant les personnes qui y participent. Comment peut-on rémunérer en utilisant des moyens modernes, c'est-à-dire des applications ?

Actuellement, les jeunes fonctionnent avec des bitcoins, des applications. Mettre des systèmes en place. J'ai aussi le souvenir d'un jeune homme qui travaillait dans une salle de fêtes où il récupérait des canettes avec l'intention de les revendre à la ferraille. C'était il y a plus de dix ans.

Ça a donc de l'avenir. Comme on dit, les (*inaudible*), les déchets, ça vaut de l'argent. Donc ce n'est plus punir les gens, mais les inciter en leur donnant de l'argent et les conscientiser de cette manière.

La deuxième suggestion serait de penser au système « Recupel », qui concerne tout ce qui est électro-ménager. On pourrait peut-être mettre un tel en place – je ne sais pas comment on peut l'organiser – et inciter les gens à intégrer ce type de modèle.

En conclusion, pour intéresser le consommateur, c'est en « touchant au portefeuille », soit à l'application bancaire, que l'on va provoquer un réel changement. Même si c'est un lieu commun, quand on pense aux déchets, aux canettes, aux bouteilles en plastique, de se dire que ce n'est pas bon pour la planète, ce n'est pas encore entré dans les mentalités. Donc, il faut établir quel serait peut-être ce moyen, avec les magasins, comme l'a dit Mme Jellab à propos de l'Allemagne. J'ai aussi vu un reportage à ce sujet : dans les magasins, on (*inaudible*), on rapporte ses consignes et on récupère une certaine somme.

Voilà. Le recyclage, c'est l'avenir, c'est le nouveau marché. L'avenir impliquera le recyclage des matières premières, qui ont une « finitude ». Il faut conscientiser les citoyens par rapport à cela.

Le groupe PS soutient donc entièrement cette motion. Et ils nous attendent, en plus. Il y a les idées de l'UE, l'attention est là... Il faut qu'on passe à la pratique.

Je vous remercie.

M. Bauwens.- Merci, madame la Présidente. Merci aussi à Mme Jellab et Mme Debaets pour cette motion que nous allons évidemment cosigner avec vous.

J'ai quand même une question et quelques remarques à ajouter. Quand on parle justement de déchets à Bruxelles, quelle est la quantité totale de ceux-ci, de ce qu'on met chaque jour – ou (*inaudible*) semaine, bientôt, apparemment – dans nos sacs poubelle qui a diminué ?

(*Inaudible*) de rien. Oui, depuis quatre ans, depuis dix ans, la quantité totale de déchets en Région bruxelloise reste la même. Et en fait, il y a une raison très simple à cela : v'est parce que vous prenez trop peu de mesures contre ceux qui produisent le sur-emballage.

Votre ministre dit toujours que quand il rentre dans un supermarché, il ne voit que des emballages. C'est vrai : tout le monde dit : « On voit des bouteilles partout. » Ceux qui vendent de l'eau, en fait, ne produisent pas d'eau, mais des bouteilles en plastique et c'est un marché que notre système politique a laissé se développer pendant des décennies et, de ce fait, on se retrouve maintenant avec une industrie non seulement de nourriture, mais surtout de plastique. Et qui est le plus grand pollueur sur la Terre ? C'est justement des firmes comme Coca-cola, etc.

Donc, on est évidemment très content qu'il y ait enfin une mesure qui va dans le sens où ce sont les producteurs qui doivent payer, qui doivent gérer les déchets qu'ils produisent, et que nous, on n'a pas demandé quand on va au supermarché – en tout cas, pas moi.

Je suis certain que vous êtes d'accord avec ça.

Une autre chose est qu'on voit une énorme différence de discours envers le citoyen qu'envers l'industrie. Et ça, je trouve que c'est entre autres votre parti qui en est responsable. C'est que quand on parle du citoyen, on a déjà dû voter ici des amendes pour ceux qui ne respectent pas la propreté.

Et je suis d'accord avec le fait de mettre des amendes, pas des sanctions administratives communales (SAC) mais il faut punir et être sévère avec ceux qui salissent.

Par contre, on vote des amendes, des caméras. On voit, en tout cas dans ma rue et partout dans Bruxelles, qu'on vient ouvrir les sacs poubelles pour voir si tout le monde fait bien son tri. À ce niveau-là, on est extrêmement sévère, mais ici, quand on parle de regarder ce que fait l'industrie, on n'a encore rien voté ici, en Conseil communal, et maintenant, on va enfin voter pour rejoindre l'Alliance pour la consigne avec laquelle je suis plus que totalement d'accord, mais quelle différence de discours, quand même, entre le citoyen qu'on punit et l'industrie qu'on va peut-être inviter à faire quelque chose.

Donc, cette motion est une bonne motion. On va la soutenir et surtout un tout petit premier pas vers une justice, par le fait de punir et contrôler cette industrie qui produit la pollution.

Voilà.

De heer Vanden Borre.- Ik ga mij onthouden op deze motie, niet omdat ik het principe van recycleren en het bestrijden van zwerfvuil niet steun. Uiteraard is het principe dat we dat moeten doen vanuit de overheid, maar misschien is dit middel, de Statiegeldalliantie, toch niet de allerbeste oplossing voor dit probleem.

Waarom? Omdat die Statiegeldalliantie natuurlijk ook een organisatie is met een aantal economische belangen en doelstellingen waarvan we ons wel bewust moeten zijn. En als we kiezen voor een systeem dan sluiten we andere systemen of alternatieven uit. Dan verwijst ik naar hetgeen momenteel gebeurt in Vlaanderen, waar dus wel is gekozen voor een statiegeldsysteem, maar er zijn wel degelijk alternatieven mogelijk.

Ook een digitale versie is mogelijk, met een meer flexibele oplossing voor de burger. Om die mogelijkheden dus niet te bezwaren, de keuze niet te bemoeilijken, onthoud ik mij hier op deze motie.

Ik denk daarnaast dat er ook vanuit de meerderheid, die het voorstel steunt, nog meer zou moeten gebeuren om de hoeveelheid zwerfvuil in deze stad te verminderen. Want ik denk dat het een van de grootste frustraties is van de Brusselaar, die ik absoluut deel: de hoeveelheid vuiligheid die in onze Stad elke dag opnieuw op straat wordt gestort. En ik denk dat deze motie daar helaas niet zo veel aan zal veranderen. Er is een fundamentele mentaliteitswijziging nodig en er is ook vanuit de overheid een meer aanklappend en, bij echt hardleerse mensen, een bestraffend beleid nodig.

Mevrouw Stoops.- Zwerfvuil is in Brussel, net zoals in de rest van België, een blijvend probleem. De straten, de parken, de waterlopen, de milieuvervuiling door rondslingerend afval is overal te vinden. Verschillende maatregelen kunnen genomen worden om die openbare netheid te verbeteren, en mevrouw Jellab gaf

in de inleiding al enkele concrete voorbeelden van Brussel Stad. Maar ook lanceerde minister Maron onlangs het Gewestelijk Netheidsplan, Clean Brussels, waarbij eindelijk ook een samenwerkingsorgaan werd opgezet dat Gewest, Gemeentes, politie en andere instanties samen naar die uitdaging laat kijken.

Maar een specifieke maatregel blijft eruit springen, een maatregel die in onze buurlanden al zijn effectiviteit heeft bewezen en die ook opgenomen is in het Brussels regeerakkoord: het invoeren van statiegeld. Ik kan mevrouw Debaets geruststellen en aanraden om de commissie te herbeluisteren rond Clean Brussels, want ook daar heeft Alain Maron nogmaals gezegd dat Brussel zich aansluit bij de studies van Ecolo-minister Céline Tellier in Wallonië, en we kijken enorm uit naar de resultaten daarvan en hoe we een werkend statiegeldsysteem kunnen uitrollen over het hele Belgische grondgebied.

En ook in die studie, meneer Vanden Borre, worden vele systemen bestudeerd. De ecologen strijden al vanaf de jaren zeventig voor statiegeld, dus we zijn heel blij te horen dat de geesten beginnen te rijpen en dat we over fracties heen de aanzet die collega Debaets gaf om ons aan te laten sluiten bij de Statiegeldalliantie ook verder hebben uitgediept en verwerkt in de brede motie die hier nu voorligt. Als we met straatvegers praten, dan laten ze weten wat een frustratie het is om iedere dag weer opnieuw diezelfde straten, datzelfde soort vuilnis op te ruimen. Ik deed een tijdje ook aan plogging, dat is joggen en flesjes oprapen, maar dat werd hier in Brussel al snel plandelen, want het werd echt wel wandelen. Je kon niet meer joggen van een blikje naar een ander, dus als je dan in gesprek gaat met de netheidsdienst, dan zeggen ze ook: glazen flesjes met statiegeld vinden we hier niet tussen. Dus ook zij zullen blij zijn dat we ons vandaag aansluiten bij die alliantie.

Onderzoek toont aan dat de invoering van een goed statiegeldsysteem het aantal flesjes en blikjes in zwerfvuil met 70 tot 90% kan afnemen. U kunt zich voorstellen hoeveel we daarmee kunnen besparen aan werkkraft. En ik denk dat Zoubida Jellab ook wel nog andere plannen heeft om die werkkraft te kunnen gaan inzetten in onze Stad.

Een goed statiegeldsysteem voldoet aan een aantal voorwaarden. Er moet statiegeld op flesjes en blikjes worden geheven, het bedrag moet voldoende hoog zijn, het moet transparant zijn en, heel belangrijk voor Brussel, toegankelijk voor iedereen. En flesjes en blikjes moeten teruggebracht kunnen worden naar die verkooppunten en supermarkten. En dat soort van systemen hebben al succes, zo'n veertig landen wereldwijd voerden zo'n statiegeldsysteem op flesjes en blikjes in, en het inzamelpercentage is zeer hoog. En wat nog heel belangrijk is: de recyclagegraad is zuiver.

Dus we juichen toe dat er stappen vooruit worden genomen richting statiegeld in de verschillende gewesten. Groen en Ecolo blijven sterke twijfels hebben dat het door Vlaanderen voorgestelde digitale inzamelsysteem wel goed zou zijn, zeker voor ons Brussel. Want het heeft er de schijn van dat dit systeem niet zorgt voor minder verpakking, of het hergebruik ervan, maar dat het verder bouwt op het gebruik van wegwerpverpakkingen. En minder verpakkingen is nu juist wel waar we naartoe moeten, omdat onze ecologische voetafdruk bij hergebruik kleiner is dan bij recyclage. Het systeem is bovendien complex, de technologische haalbaarheid met onze digitale echt allesbehalve vanzelfsprekend en daarnaast moeten we vermijden dat we gaan werken met een systeem dat die kloof vergroot, want het moet gewoon voor iedereen toegankelijk zijn.

Ik ben blij dat we hier deze motie met het overgrote deel van onze gemeenteraad steunen. En het laatste dat ik misschien nog wil zeggen is dat als wij het klassieke systeem opstarten, zoals het in vele landen reeds zijn effect bewezen heeft, we uiteindelijk misschien eens kunnen experimenteren met zo'n digitaal systeem. Dat systeem kan het klassieke systeem op termijn misschien complementeren, maar dus zeker niet omgekeerd. Een digitaal systeem dat zijn efficiëntie nog moet bewijzen kan vertragend werken vooraleer we een systeem een go kunnen geven.

Dank u wel.

Mevrouw Ampe.- Iedereen is het erover eens dat er een oplossing moet komen voor alle blikjes en vuil dat rondslingert in de Stad en het is wel een goed idee om mensen geld te geven om de boel op te ruimen en blikjes te verzamelen, maar wat we niet willen is dat u iedereen gaat verplichten om al de blikjes die ze thuis opdrinken bij te houden en in een grote zak mee te slepen naar de supermarkt, elke week.

Want dan ga je de mensen die wel recycleren en alles netjes in de blauwe zak steken gaan straffen omdat anderen de blikjes op straat gooien.

Er moet dus een oplossing gezocht worden, waarbij je enerzijds mensen stimuleert om blikjes op te ruimen en daarvoor betaald te worden en anderzijds de goede recycleerders met rust laat. Ik weet zelf niet wat het beste systeem daarvoor is, maar ik ben er zeker van dat de vrije markt daarvoor wel een oplossing zal vinden. Als wij hen dat vragen, zal er zeker wel iemand met een goed idee komen.

M. Weytsman.- Mon groupe va s'abstenir, je vais expliquer pourquoi :

D'abord, il y a deux volets dans cette proposition de résolution. Il y a un volet – on en a largement parlé – qui porte sur les canettes mêmes et le système de

consigne, et puis il y a des considérations plus générales qu'on renvoie un peu, je trouve, vers la Région alors que vous avez tous les moyens, ici, au sein du Collège, pour agir davantage et prendre des actions concrètes.

Excusez-moi, c'est le premier volet de mon exposé : s'il fait sale dans cette ville, s'il n'a jamais fait aussi sale dans cette ville, c'est parce que le Collège n'en fait pas une priorité, dans ses actions, mais aussi dans ses budgets – je l'ai déjà dit à plusieurs reprises.

Nous avons déposé ici deux motions, avec une série de propositions dont la moitié ne sont toujours pas mises en œuvre. À chaque budget, nous vous rappelons ces priorités et chaque budget est décevant par rapport à la propreté publique.

Vous dites « non », madame Jellab, et je le respecte. Mais souvenez-vous, quand vous étiez ici à ma place, dans l'opposition, de l'agressivité à laquelle vous faisiez face à Mme Lalieux ! Et je dois vous dire que la Ville, sous le mandat de Mme Lalieux, était en tout cas objectivement beaucoup plus propre que sous votre gestion.

Quand vous êtes arrivée, vous aviez dit que vous alliez tout changer, que vous alliez révolutionner la participation citoyenne. Je continue effectivement de regretter qu'aujourd'hui, les comités « propreté » n'existent pas.

Je continue de regretter qu'aujourd'hui – on en a parlé récemment –, l'action la plus forte que vous ayez menée pour le moment en propreté publique est d'avoir retiré des poubelles, alors qu'on vous dit à quel point il faut insister sur l'éducation, la sensibilisation.

Il faut augmenter le nombre de balayeurs. Il faut augmenter le nombre d'interventions et augmenter la rapidité de celles-ci. Budget après budget,

motion après motion, nous vous le rappelons !

Je sais que vous-même êtes volontariste, je l'ai dit à plusieurs reprises. Mais votre budget n'est pas à la lumière de cette volonté. Votre façon de gérer le département fait en sorte qu'aujourd'hui, objectivement – c'est un sentiment qui est largement partagé dans cette assemblée –, il fait premièrement plus sale qu'il y a quatre ou cinq ans.

Deuxièmement, en fait, je n'ai moi-même pas de problème – et je remercie les auteurs de cette motion. Je trouve qu'on doit effectivement pouvoir réfléchir à renforcer le mécanisme de recyclage, mais on doit aussi réfléchir aux conséquences. Et j'entends qu'ici, tant dans le chef de DÉFI ou du PS qui se posent de bonnes questions, et donc je pense qu'eux se posent les questions mais vont voter favorablement, et je me pose finalement les mêmes questions, mais je vais m'abstenir parce que, certes, je crois que ce dispositif aurait un impact positif et donc je peux le reconnaître, mais par contre, il faut faire le rapport entre le coût économique et les bienfaits sociaux et environnementaux par rapport à une réforme qui existe déjà.

Et c'est, à mon avis, la deuxième partie de ma remarque par rapport à une réforme qui existe déjà qui fait que M. Maron aussi n'y est probablement pas très favorable. Ou en tout cas, il est relativement prudent, beaucoup plus prudent que cette proposition-ci.

Je pense, en termes de volume, que les volumes dont on parle, de déchets, ne sont probablement pas aussi importants que ceux qu'on peut trouver – toutes proportions gardées, évidemment – en Région wallonne ou en Région flamande, notamment le long des autoroutes.

Je souhaiterais aussi qu'on puisse réfléchir autype de dispositif qu'on va mettre en place. Et ça, on doit rentrer dans les détails : est-ce qu'on souhaite – comme je le comprends de la part de DéFI (mais si j'ai bien compris, Mme Nagy connaît mieux le dispositif) – que chaque Bruxelloise et Bruxellois soit obligé de remettre la consigne dans les points de recyclage ou autres, ou points commerciaux ?

Est-ce qu'on souhaite avoir un mécanisme qui imposerait à tous les Bruxellois, à tous les foyers, d'avoir un mécanisme de scanner ou d'application qui nous impose de le mettre ? Ça, je ne sais pas, c'est à vous de nous l'expliquer, ce qui provoquerait à mon avis encore plus de « ruptures numériques » – par lesquelles on doit en tout cas être très préoccupé, la motion ne le dit pas.

Par ailleurs, l'impact, les conséquences mêmes – n'hésitez pas à répondre, on peut avoir un débat, c'est le but, ici – de cette proposition font que les sacs bleus seront à moitié vides. En tout cas, ils seront moins remplis et donc, on met à mal un système de sacs bleus. Ça a évidemment des répercussions sur toute la chaîne, et des répercussions économiques également.

Tout ça doit être examiné...

Je ne suis pas un spécialiste, mais les 50 % sont le reflet de débats qui ont lieu pour le moment au parlement régional bruxellois. Vous n'êtes peut-être pas, manifestement, dans la capacité de rendre cette ville propre, mais par contre, vous êtes dans la capacité de faire voter des motions pour qu'un autre niveau de pouvoir prenne des décisions.

Et donc, j'essaye en tout cas de vous expliquer – parce que j'ai fait mon travail –, d'estimer l'impact que ça pourrait avoir et on doit l'examiner ensemble. Et de nouveau, je n'ai pas dit que ce n'était pas une bonne réflexion – parce que vous répondez toujours de façon condescendante... –, mais on doit comprendre l'impact : effectivement, 50 % de nos sacs bleus sont vides et ça a forcément un

impact sur toutes ces chaînes.

Par ailleurs, il me revient aussi que dans les pays qu'a cités Mme Debaets – et je la remercie pour cette proposition –, que ce soit en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Norvège, au moment où ils ont introduit ce mécanisme-ci, que je trouve intéressant, il n'existait pas, notre système actuel de sacs ou d'équivalent des sacs bleus, qu'on doit aussi pouvoir protéger et qui ont leur utilité.

Pour cette raison – parce que je pose des questions pour le moment sans réponse, mais s'il y en a, je serai heureux de pouvoir les écouter –, nous nous abstiendrons.

Vote(s)

Mme la Présidente.- Nous devons à présent nous prononcer sur la proposition de motion commune déposée par plusieurs chefs de groupe du Conseil communal.

M. Weytsman.- Excusez-moi, madame la Présidente, parce que ça ricane sur les bancs du groupe Ecolo. On me dit que j'ai raison, mais peut-on répondre à cette question : quel va être le mode de collecte de ces déchets qui est proposé ?

On me dit : « Non, ce n'est pas remettre au point. », « Non, ce n'est pas un système numérique. », « Si, c'est inscrit dans la motion. »

Eh bien, est-ce qu'on peut juste obtenir une réponse par rapport à ça ?

Sincèrement, ça m'intéresse de pouvoir en débattre – c'est le but d'une motion : de débattre !

Mme Jellab, échevine.- Nous avons bien compris que vous vous abstenez, que vous avez mélangé beaucoup de thématiques.

On parle ici d'une motion pour rejoindre l'Alliance pour la consigne. Vous avez posé de nombreuses questions qui relèvent de la Région – je suis désolée... – par rapport aux sacs bleus et, en effet, il y a ce nouveau sac bleu qui permet aux habitants de trier beaucoup mieux.

Ici, j'ai principalement soutenu cette motion par rapport à la question de la propreté. Donc, dans mon intervention, j'ai aussi parlé de propreté et de faire en sorte que les gens qui montrent aujourd'hui cette désinvolture en « balançant » canettes et bouteilles dans l'espace public puissent aller les remettre pour, éventuellement, collecter 25 centimes.

Mais donc, vos questions ne relèvent pas du niveau communal et je vous renvoie donc à la Région, où vous siégez.

M. Weytsman.- Excusez-moi, madame la Présidente, cette motion est écrite noir sur blanc, et c'est la raison pour laquelle je m'abstiens aussi – et j'explique pourquoi.

Dans un premier volet – je peux comprendre que ça ne vous plaise pas –, je rappelle que cette ville est sale et que c'est votre responsabilité. Il y a un deuxième volet sur la consigne.

Cette motion dit : « Demander à la Région bruxelloise la mise en place d'un système de consigne pour les bouteilles en plastique et les canettes à l'échelle de l'ensemble de la Région bruxelloise. »

Donc (*rires*), c'est bien logique que je m'intéresse à la façon dont on va le mettre en œuvre, puisqu'on demande à la Région bruxelloise de le mettre en œuvre.

On peut répondre à ma question. Si vous ne le savez pas, je respecte ça. Et c'est la raison pour laquelle le groupe MR ne peut pas voter une motion dont on ne sait pas comment la mettre en œuvre.

(Il est procédé au vote nominatif.)

Mme la Présidente.- Adoptée.

Proposition de motion introduite par le groupe PTB*PVDA concernant le renoncement des membres du Conseil communal de Bruxelles-ville au privilège de nager gratuitement dans les 3 piscines de la Ville

Mme la Présidente.- Avant de vous donner la parole, je vais laisser M. Hellings donner quelques éclaircissements sur ce point qui sont apparemment tout récents.

M. Hellings, échevin.- Monsieur Bauwens, comme vous en avez eu l'information via les services, cette gratuité n'existe plus. Donc, si vous maintenez cette proposition de motion, on ne pourra pas la voter.

Maintenant, on peut tenir un débat sur les tarifs des piscines, mais... voilà ! En tout cas, ce sur quoi porte votre motion n'existe pas, puisque la gratuité n'est plus consentie aux conseillers communaux.

M. Bauwens.- Je vous entends le dire et c'est bien que le privilège n'existe plus. C'est effectivement ce qu'on voulait.

J'ai lu dans la presse que vous – ou quelqu'un d'autre ? – disiez aussi que c'était un privilège qui n'était pas utilisé, que c'était ancien ou « daté ». En tout cas, ce n'est pas ce que j'ai constaté dans les rapports des Bains de Bruxelles d'après lequel il y a quand même des membres de la majorité qui l'utilisaient – mais ce n'est pas grave : on ne va certainement pas citer des noms, ce n'est vraiment pas important.

Mais ce n'était pas tellement daté que ça, le privilège en question, et donc merci de l'avoir supprimé, ce (*inaudible*) de privilège.

Pour agrandir le fossé entre les citoyens et le politique, il n'y a pas mieux que maintenir des choses pareilles. Et on va un peu regarder aussi les autres petits tickets qui sont distribués dans la Ville, parce que je pense qu'il y a encore plus que ça – c'est en tout cas ce que me disent aussi des journalistes.

Mais ce sera un débat pour l'avenir – peut-être après le concert de Beyoncé, on va bien voir.

(*Rires.*)

Ceci étant dit, monsieur, au niveau des prix – mais vraiment, je vais être extrêmement bref –, tant au niveau de vos réponses dans la presse que dans les courriels que vous envoyez aux gens qui vous interpellent, vous confondez un service public avec une entreprise commerciale.

Donc, chaque fois dire que nager doit être plus ou moins cher qu'utiliser un urinoir au McDonald's, qu'un paquet de frites ou je ne sais pas quoi, ce sont vraiment des choses qui font oublier le sens...

Une piscine publique, c'est comme une bibliothèque publique. Oui, ça coûte de l'argent. Il ne faut pas argumenter que ça coûte autant à la Ville : on sait qu'un service public coûte à la Ville. Sinon, on n'aurait pas de services publics.

Et c'est quelque chose que vous ou votre parti oubliez parfois : un service à un coût. C'est comme l'enseignement, la bibliothèque... ça peut coûter plus que l'accès aux toilettes chez McDonald's, je l'espère !

Donc, vous avez clairement quelque chose avec la nourriture et ça ne me gêne pas du tout, mais la comparaison est vraiment malsaine !

Bon, maintenant, les prix que j'ai entendus : si je ne me trompe pas, pour les habitants de la Ville, on passe de 100 € à 160 € pour les 6 mois.

Quatre-vingts fois deux, ça fait 160 – ou est-ce que je me trompe ?

M. Hellings, échevin.- Le conseil d'administration des Bains de Bruxelles a décidé le 31 janvier dernier de réintroduire un abonnement de trois mois pour 85 €. C'est-à-dire, pour un nageur quotidien – ce qui est très rare : c'est une cinquantaine ou une soixantaine de nageurs dans les trois piscines ; on les a identifiés grâce à la modification tarifaire –, pour ces 50 à 60 personnes, elles pourront nager pour moins d'1 € par jour en venant à la piscine.

Nous avons réintroduit cet abonnement parce que nous avons entendu les besoins spécifiques de ce petit groupe de nageurs.

Parce que la modification tarifaire, elle est valable pour tout le monde et la plupart des gens ne vont pas à la piscine plus d'une fois par semaine. Et donc, je rappelle que les tarifs des Bains de Bruxelles...

M. Bauwens.- Donc, c'est bien 170 € pour 6 mois. Et pour les non-habitants bruxellois ?

M. Hellings, échevin.- C'est 120 €. Et on travaille à faire en sorte que...

M. Bauwens.- Donc, pour eux, c'est 240 € au lieu de 100 € et pour les habitants, au lieu de 100 €, c'est maintenant 170 €...

M. Hellings, échevin.- ... le prix extrêmement démocratique de 3,2 €...

M. Bauwens.- J'aimerais bien continuer ! Je pense que...

M. Hellings, échevin.- ... (*inaudible*) la parole, moi, je vous réponds.

M. Bauwens.- Mais vous avez expliqué que c'est un calcul : c'est 85 € et 120 € tous les trois mois, donc ça coûte 170 et 240 € pour 6 mois, en venant de 100 €. On est bien d'accord ?

M. Hellings, échevin.- Moins de 1 € par séance, en effet.

M. Bauwens.- Je sais bien ! Je suis très content que l'abonnement ait été réintroduit. Donc ça, c'était une demande des nageurs – qui étaient fâchés qu'on les ait supprimés sans avertissement et que les prix aient augmenté. Donc c'est très bien et je suis très content que l'abonnement soit de retour, mais je ne suis pas content du prix : passer de 100 € à 170 ou 240 €, je trouve ça beaucoup.

Et l'argumentation selon laquelle ça coûte autant par jour, on pourrait aussi dire que ça coûte autant par kilogramme que pèse une personne.

Je le répète : c'est un service public. On parle de 70 personnes, vous le dites vous-même. Ce n'est pas eux qui créent une surpopulation des piscines, des Bains de Bruxelles, je pense. Et donc, je répète que je suis content du retour et pas content du prix. Voilà.

M. Hellings, échevin.- Les Bains de Bruxelles sont les moins chers de toute la Région bruxelloise – c’est vrai : Saint-Josse-ten-Noode est moins cher.

M. Bauwens.- À Paris, c’est 44 € pour un abonnement dans la piscine de Paris. Donc, à mon avis...

M. Hellings, échevin.- Le prix classique de 3,2 € pour entrer dans une piscine, c’est extrêmement démocratique.

D’ailleurs, j’en ai fait usage hier, puisque je suis allé nager un dimanche et souvenez-vous...

Oui, évidemment, j’ai payé 3,2 €, comme tout le monde, et nous pouvons aller nager le dimanche. C’est ça, un service au public, monsieur Bauwens ! C’est à la fois des prix démocratiques, mais aussi de garantir l’accès à nos infrastructures sportives, à commencer par les piscines. La natation est un sport complet, qui est praticable par beaucoup de gens, y compris par des personnes qui ont des maladies, et c’est la raison pour laquelle nous avons maintenu un prix démocratique de 3,2 € pour entrer dans la piscine – le prix normal –, il y a de multiples cartes de 10 et de 50 entrées et il y a désormais l’abonnement trimestriel à 85 €, soit moins d’1 € par séance, qui est vraiment démocratique !

M. Bauwens.- Mais donc, j’ai oublié de dire, évidemment, qu’on retire la motion.

Merci, madame la Présidente.

Motion commune déposée par plusieurs chefs de groupe du Conseil communal demandant la libération immédiate et inconditionnelle de M. Olivier Vandecasteele, détenu en Iran

Introduction

M. Ouriaghli.- Chers collègues, chacun et chacune d'entre vous connaît cette histoire triste et injuste. Depuis près d'un an, notre compatriote Olivier Vandecasteele est détenu arbitrairement en prison en Iran, en violation de son droit à la liberté, à la sécurité et de son droit à un procès équitable, garantis respectivement par les articles 5 et 6 de la Convention européenne des droits de l'homme, 9 et 14 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966.

Ce militant de la cause humanitaire a travaillé en Iran entre 2015 et 2021. Il s'y est notamment occupé de réfugiés afghans ayant fui la guerre.

En février 2022, il est arrêté violemment et sans raison à Téhéran. Il est ensuite jeté de prison en prison, en isolement, dans des conditions portant gravement atteinte à sa dignité et à sa santé, mentale et physique.

Sa vie est sérieusement en danger. Il souffre de plusieurs affections et a perdu énormément de poids.

De plus, pendant des mois, il n'a pas pu parler à sa famille. Il n'a pas non plus pu bénéficier des services d'un avocat jusqu'au mois de novembre de l'année dernière, où Olivier Vandecasteele comparaît devant un tribunal iranien à côté d'un avocat qu'il n'a jamais rencontré et qui ne dira pas un mot pendant l'audience.

À cette occasion, notre compatriote est effroyablement condamné à une peine de quarante ans de prison et à 74 coups de fouet.

L'Iran n'a pas notifié officiellement une quelconque inculpation retenue contre lui, mais quelles que soient les raisons pour lesquelles il a été arrêté, elles sont à notre sens tout à fait arbitraires. Nous pensons que notre compatriote est victime d'accusations non fondées et déplorons le fait qu'il n'ait pas eu droit à un procès équitable.

Madame la Présidente, chers collègues, nous ne pouvons pas rester insensibles à cette situation. Notre compatriote doit pouvoir se défendre et notre pays a le devoir de le protéger.

Nous saluons le courage de sa famille et applaudissons la mobilisation citoyenne.

Par ailleurs, nous remercions la ministre des affaires étrangères qui multiplie les démarches diplomatiques pour demander la libération de notre compatriote.

Nous souhaitons nous aussi, au sein de ce Conseil communal, lui venir en aide.

La motion que le groupe PS, Ecolo-Groen, One.brussels, DÉFI, l'Open-Vld et le Mouvement réformateur présentent ce jour a pour objectif de marquer notre solidarité avec Olivier Vandecasteele et sa famille.

En outre, nous demandons aux autorités compétentes de faire tout leur possible pour améliorer les conditions de détention de M. Vandecasteele et de mettre en œuvre toutes les procédures diplomatiques possibles et disponibles pour le faire libérer en urgence.

Nous serions heureux et heureuses que chaque collègue conseiller puisse se rallier à ce texte et permettre à la Ville de Bruxelles de laisser parler sa solidarité d'une seule voix, unie et forte, autour du sort d'un homme en danger de mort qui aurait pu être notre frère, ou notre fils.

Au nom du groupe PS, je vous remercie pour votre attention.

Mevrouw Stoops.- Ik heb geen woorden die sterk genoeg de situatie waarin het regime van de mollahs onze landgenoot zetten te veroordelen. De detentieomstandigheden, horen we dagelijks, zijn verschrikkelijk en worden niet beter. Ik kan me het leed van zijn familie, van zijn verwanten, van zijn vrienden, zelfs van de vele geëngageerde kennissen niet voorstellen en samen met al mijn collega's wil ik hen vandaag met deze motie zeggen dat we aan hun zijde staan. We betuigen onze diepe solidariteit en overal waar we van ons kunnen laten horen, moeten we onze stem ook laten horen. We moedigen de federale regering aan om alle diplomatieke middelen te blijven inzetten voor zijn vrijlating.

En ook wil ik van dit moment gebruik maken om volmondig te roepen: vrouw, leven, vrijheid. Femme, vie, liberté. In Iran sterven vrouwen en mannen een gruweldood, omdat ze opkomen voor vrijheid, waardigheid en vrouwenrechten.

Sinds het begin van de protesten tegen het theocratische regime in september '22 zijn 19.200 burgers gearresteerd, onder wie 687 studenten. Het dodental is opgelopen tot 516 en dikt elke dag aan, en ook hen vergeten we niet. Het regime dat onze onschuldigen opsluit om buitenlandse regeringen in de klem te zetten, het regime dat Olivier Vandecasteele onschuldig opsluit in onmenselijke omstandigheden moet ook de stem van de hoofdstad van Europa horen. Laat Olivier onmiddellijk en onvoorwaardelijk vrij.

Dank u wel.

Mme Nagy.- Merci beaucoup, madame la Présidente. Dans ce pays qui poursuit ses femmes et ses jeunes parce que ceux-ci demandent à vivre dans une plus grande liberté, Olivier Vandecasteele et sa famille se trouvent aujourd'hui

victimes d'un régime théocratique, conservateur et cynique.

Il est donc important... Et je remercie vraiment M. Ouriaghli et tous les autres signataires de cette motion, parce que c'est l'occasion pour le Conseil communal de la Ville de Bruxelles d'exprimer sa réelle préoccupation pour la situation d'Olivier Vandecasteele.

Nous voulons, comme le dit la motion, qu'il ait des conditions de détention qui soient dignes et minimales. Cela ne veut pas dire qu'on reconnait qu'il y a une raison à sa détention. Je pense qu'on l'a expliqué, il s'agit vraiment d'une prise en otage d'un ressortissant belge pour servir les intérêts du régime des mollahs en cas de politique étrangère. Mais nous voulons qu'il ait un accès à sa famille, à ses avocats, qu'il ait des conditions de détention qui soient – comme je le disais – dignes, minimales et puis que le gouvernement belge puisse faire toutes les démarches nécessaires à sa libération et continue à exprimer auprès du régime iranien que la situation dans laquelle se trouve Olivier Vandecasteele est une situation qui le préoccupe et une priorité pour lui.

Nous espérons aussi qu'il y ait une solidarité qui s'établisse au niveau européen, parce qu'il y a des ressortissants européens qui se trouvent dans la même situation, face au même enjeu d'être pris en otage par ce régime complètement cynique par rapport à la vie des gens. Et nous espérons vraiment que cet appel de la Ville de Bruxelles et tout ce qu'elle représente comme capitale européenne, comme chef-lieu d'un pays qui respecte les droits humains, pour qui la liberté a du sens et qui se solidarise avec les différents combats qui sont menés aujourd'hui en Iran, eh bien, nous espérons que ce soit un signal fort, un signal important qui puisse être entendu et, dans ce sens, nous continuerons vraiment à encourager toutes les actions diplomatiques de la Belgique pour faire libérer et améliorer les conditions de détention d'Olivier Vandecasteele, en

solidarité avec sa famille, ses amis et avec tout le secteur humanitaire qui est terriblement frappé aujourd'hui.

Je vous remercie pour votre attention.

M. Coomans de Brachène.- Merci, madame la Présidente. Beaucoup a déjà été dit et je ne vais donc être assez bref, mais comme mandataire de la Ville de Bruxelles, je tiens d'abord à remercier mes collègues pour cette belle motion. Je pense qu'elle a ici tout son sens. Merci, une fois n'est pas coutume, mais on peut aussi travailler en bonne intelligence, entre majorité et opposition, sur ce genre de choses.

Alors, comme vous le savez, Olivier Vandecasteele, comme travailleur humanitaire de 42 ans – c'est vrai : il pourrait être notre frère, notre père et pour certains, notre fils –, est détenu arbitrairement et enfermé en Iran depuis le 24 février dernier, voici donc presque un an.

Le 24 février, c'est le début de la guerre à l'encontre de l'Ukraine. Est-ce un hasard, mais ce régime que moi, je qualifierais d'« abject » soutient justement le régime de Vladimir Poutine ? Alors je dirais que dans ce cadre-là, dans les régimes cyniques il n'y a pas de hasard et j'espère justement que ça fera ouvrir les consciences à cet égard.

Alors que son état de santé est extrêmement préoccupant, les autorités iraniennes viennent pourtant de le condamner à quarante ans d'emprisonnement et 74 coups de fouet après un simulacre de procès.

De nombreuses villes et communes belges montrent leur soutien à cet homme courageux. Comme ce sera d'ailleurs prochainement le cas à Dour, il y a une veillée le 24 février prochain – j'espère que certains auront d'ailleurs l'occasion

de s'y rendre.

Je tiens à préciser qu'une pétition d'Amnesty International a d'ailleurs récolté déjà plus de 150.000 signatures, mais également, il y a donc au sein du parlement de la fédération Wallonie-Bruxelles, celle-ci ayant décidé de remettre son prix 2023 pour la démocratie et les droits de l'homme au comité de soutien d'Olivier Vandecasteele. Je pense que cette mobilisation, elle est forte. Cette mobilisation citoyenne, elle a du sens ! Et elle doit continuer, mais également être soutenue par toutes les autorités, quelles qu'elles soient, dont notamment la Ville de Bruxelles.

Alors, parce que cette situation est inacceptable, ce texte doit être soutenu par tous les élus de la Ville de Bruxelles – de la majorité comme de l'opposition, comme je l'ai dit.

Et donc, au nom du groupe MR, nous réaffirmons évidemment notre soutien à la famille d'Olivier Vandecasteele. Nous tenons à réaffirmer notre soutien également au premier ministre, au ministre de la justice et à la ministre des affaires étrangères afin qu'ils et elle explorent toutes les voies diplomatiques pour la libération d'Olivier Vandecasteele.

Je vous remercie, j'ai dit.

M. Wauters.- Merci, madame la Présidente. Un petit rectificatif que M. Ouriaghli a oublié de dire dans son introduction : nous sommes effectivement, le groupe Les Engagés-CD&V, cosignataires de cette motion.

Beaucoup de choses ont déjà été dites et je ne vais donc pas revenir sur toute une série d'aspects factuels, aussi importants soient-ils. Mais nous demandons effectivement une stratégie cohérente afin de ramener Olivier Vandecasteele au pays, de lui éviter, évidemment, ces quarante ans de prison, ces 74 coups de fouet – c'est incroyable !

Alors, avec mon mouvement, j'invite le gouvernement fédéral à tout mettre en œuvre et à définir une stratégie claire pour arriver à libérer Olivier Vandecasteele, aujourd'hui pris en otage en Iran, et ceci sans attendre l'avis définitif de la Cour constitutionnelle attendu en mars, et pas non plus de traités qui ouvriraient la porte à d'autres risques.

La motion portée ce soir par tous – je l'espère et le souhaite – et votée aussi par tous et toutes également, interpelle le gouvernement fédéral et l'ambassade de Belgique en Iran, et c'est une évidence pour nous.

Nous nous permettons d'ajouter que nous encourageons – et dans le cadre du gouvernement fédéral, évidemment – Mme Lahbib à se déplacer dans la capitale iranienne, à prendre tous les contacts internationaux nécessaires pour intensifier la pression sur ce régime.

Sortons donc des dissonances et du manque de cohésion actuels, car il faut absolument favoriser une issue heureuse qu'Olivier Vandecasteele – force à lui ! –, sa famille, ses amis et tout le pays souhaitent.

Nous nous permettons d'ajouter que nous sommes également solidaires et admiratifs, parce que je pense que c'est Mme Nagy qui disait tout à l'heure que d'autres personnes, citoyens européens, sont aussi détenus de manière tout à fait arbitraire, mais je pense aussi au peuple iranien – et en particulier les femmes – qui se battent pour la démocratie et qui résistent avec un courage assez impressionnant contre ce gouvernement totalitaire.

Et donc, notre groupe soutiendra évidemment de toutes ses forces cette motion. Je vous remercie.

De heer Vanden Borre.- Ik heb deze motie mede ondertekend en zal ze dus uiteraard steunen. Ik verwijz naar de debatten die hebben plaatsgevonden in de

federale kamer, waar een gelijkaardige motie is gestemd, en waar we eigenlijk vanuit N-VA vragen dat er eigenlijk nog sterkere maatregelen worden genomen richting het totalitaire regime in Iran. Want het is ondertussen duidelijk: het regime van de mollahs kent geen genade, ze kent geen liefde voor haar eigen burgers, waarom verwachten we dan dat ze mededogen zouden tonen voor een buitenstaander, een ongelovige, in hun ogen een zogezegde agent van het vrije Westen, dat ze zo verachten.

Khamenei en de handlangers kennen enkel de taal van geweld. Ze voelen zich enkel gesterkt wanneer we hier vanuit het Westen door de knieën gaan. We moeten duidelijk maken dat we dit niet van plan zijn, en dat we dit niet tolereren, dergelijke chantage en dergelijk geweld.

We zijn niet alleen, in België, in dit land, vele andere landen in Europa ervaren eveneens deze Iraanse chantage en ik denk dat we daarom de oproep van Amnesty International moeten volgen en de krachten moeten bundelen en samen met collega's uit andere Europese lidstaten en landen een sterk signaal sturen om de onmiddellijke vrijlating van al onze burgers te eisen.

En indien niet, bijkomende harde sancties te nemen richting het Iraanse regime. Dat zullen onvermijdelijke stappen zijn om ook de vrijlating van de heer Olivier Vandecasteele te kunnen bekomen. Ik besluit: het is een goed signaal dat we het ook hier in Brussel goedkeuren, maar we kunnen ook nog in de toekomst verder werken.

Vote(s)

Mme la Présidente. - Nous devons à présent nous prononcer sur la proposition de motion commune déposée par plusieurs chefs de groupe du Conseil communal.

(Il est procédé au vote nominatif.)

Mme la Présidente.- Adoptée.

(Applaudissements prolongés.)

Questions orales, questions d'actualité et interpellations

Mondelinge vragen, actualiteitsvragen en interpellaties

Question de M. Weytsman concernant les bornes rétractables sur le territoire de la Ville de Bruxelles

M. Weytsman.- Je vous remercie, madame la Présidente. Monsieur l'échevin, je vous interrogeais donc en septembre dernier sur les dispositifs de bornes rétractables dans le Pentagone et les problèmes qui sont partiellement liés à l'implémentation de Good Move. Je souhaite aujourd'hui faire le point sur la politique de façon générale, et donc avoir une vision globale de cette problématique, et notamment, évidemment, de leur impact quand il y a des accidents, des incidents parfois graves et qui, d'ailleurs, ont lieu dans plusieurs quartiers de la Ville de Bruxelles.

Et je viens donc avec une série de demandes qui sont plutôt chiffrées – on aura l'occasion d'en discuter :

- Combien de bornes rétractables y a-t-il aujourd'hui sur le territoire de la Ville ?

- Combien d'accidents liés à une borne rétractable recensez-vous ?

Je vous le demandais depuis la législature, l'objectif était de voir s'il y avait récemment eu une augmentation.

- Ceux-ci ont-ils augmenté depuis l'implémentation du plan Good Move Pentagone ?

- Pourriez-vous ventiler le nombre d'accidents par borne, ainsi que spécifier si ceux-ci sont légers ou graves ?

Je vous pose la question parce qu'il me revient (mais c'est tout à fait empirique) que ce sont souvent les mêmes bornes qui sont génératrices d'accidents.

J'essaye de comprendre pourquoi et, effectivement, si certains accidents sont légers, d'autres graves, si certains entraînent un déclassement complet de l'automobile, d'autres partiellement.

- Combien de voitures ont donc été déclassées, disais-je ?

- Quelles conclusions tirez-vous des bornes les plus dangereuses pour « ajuster le tir » ?

- Donc est-ce que vous avez fait des modifications suite aux accidents réguliers sur certaines bornes ?

- Lors d'un accident, quel est le suivi ?

Ce n'est pas toujours très clair...

- Combien de plaintes est-ce que vous avez reçues ?

- Quels dédommagements sont demandés ?

- Combien de fois la Ville de Bruxelles a-t-elle dû intervenir ?

Je présume donc que, à certains moments, c'est peut-être une erreur humaine. À d'autres moments, c'est probablement aussi un problème technique.

- Est-ce que la Ville intervient, et à quelle hauteur ?

- Combien la Ville a-t-elle déjà payé depuis août 2022 en indemnités et autres frais liés aux accidents ?

- Quatrièmement et dernièrement, l'installation de nouvelles bornes est-elle prévue ? Et si oui, où et quand, et quelle politique menez-vous en la matière ?

Je vous remercie, madame la Présidente.

M. Dhondt, échevin.- Merci, madame la Présidente. Et merci, monsieur le conseiller Weytsman, pour votre question.

Le mobilier urbain est un élément crucial, et je dirais surtout vital pour organiser le vivre ensemble et le bien-être dans nos quartiers.

Il s'agit, monsieur Weytsman, de sécurité en général et, plus particulièrement, de sécurité routière. Poteaux et bornes sont essentiels si nous voulons offrir des espaces publics de qualité, des rues et des quartiers sûrs et, spécifiquement, des zones piétonnes où nous pouvons accueillir des milliers, des millions de visiteurs, de passants, de riverains en leur offrant la possibilité de marcher en toute sécurité.

Oui, c'est la raison pour laquelle ce Collège met en œuvre la plan Good Move que vous et votre président de parti voulez « jeter à la poubelle ».

Malgré ça, cette majorité priorise la sécurité routière en installant du mobilier urbain – chicanes, poteaux, arceaux, coussins berlinois... – dans la rue Léopold 1^{er}, par exemple, où nous avons dû déplorer un mort en 2021 ; dans la rue de Roodebeek, où une jeune fille a dû être hospitalisée après avoir été renversée par une voiture.

Nous le faisons sur une dizaine de carrefours pour augmenter la visibilité des trottoirs, comme dans la rue de Laeken, où une voiture a récemment percuté une façade.

Et oui, c'est un travail quotidien. Les services de pavage font un travail extraordinaire en remplaçant chaque année plus de 500 poteaux qui sont détruits par des voitures – et non par des piétons ou des cyclistes !

Cinq cents poteaux qui valent mieux que de prendre la vie d'un enfant, d'un habitant ou d'un visiteur du quartier.

Notre deuxième défi, c'est que le succès de notre zone piétonne en a malheureusement aussi fait une cible potentielle.

Nous rappelons ce qui s'est passé à Nice en 2016 : 86 morts, 458 blessés. C'est un événement qui a fort marqué tous les services de police et de sécurité.

C'est la raison pour laquelle nous travaillons main dans la main avec la police et c'est pour ça que nous, cette majorité, prenons les avis de celle-ci au sérieux.

Concrètement, c'est donc dans l'intérêt de la sécurité de toutes et tous, pour protéger ces milliers de piétons, qu'on œuvre en étroite collaboration avec la police. Nous avons installé des bornes automatiques à certains endroits sur base de leur analyse.

Et oui, monsieur Weytsman, malgré toutes les informations visibles – signalisation routière, panneaux, marquages au sol, coussins berlinois ou marquages réfléchissants, des points lumineux sur le pourtour de la borne ainsi que des feux supplémentaires sur (*inaudible*) de la caméra –, il y a des accidents...

- En 2018 – je parle ici des bornes automatiques rétractables (il y a 196 bornes manuelles, mais ici, ce sont exclusivement des bornes automatiques), il y avait en moyenne 4,6 accidents de borne automatique par an, pour un total de 87 accidents pour 19 sites.

- En 2022, ce chiffre a peu évolué pour arriver à 4,8 accidents/borne, soit un total de 105 accidents pour 22 sites.

Les deux sites où nous avons déploré le plus d'accidents en 2022 étaient la rue du Marché aux Herbes, avec 15 accidents, et la rue des Éperonniers avec 14 accidents.

M. Weytsman.- Je n'ai pas bien compris ce que vous dites. Vous avez dit qu'il y avait 196 bornes depuis 2022, donc (*inaudible*)...

M. Dhondt, échevin.- Donc, il y a 196 bornes manuelles et...

M. Weytsman.- Oui, c'est ça. Mais celles rétractables dont je parle, il n'y en a que 22, rétractables électriques ?

M. Dhondt, échevin.- C'est ça. Et donc, les deux sites où nous avons déploré le plus d'accidents en 2022 – Marché aux Herbes, avec 15 accidents, et Éperonniers avec 14. Et le site où nous avons eu le plus d'accidents était la rue du Marché aux Poulets en 2018.

À chaque fois, ce sont des bornes automatiques qui protègent des zones piétonnes et à chaque fois nous déplorons ces accidents. Et si possible, nous regardons aussi comment on peut améliorer la lisibilité et aussi la configuration de ces sites – comme je viens de vous l'expliquer tout à l'heure.

Donc ces poteaux ne sont pas un luxe et sont vitaux, parce que toutes ces infrastructures sauvent des vies !

Voilà, j'ai déjà (*inaudible*).

M. Weytsman.- Merci. Vous avez aussi probablement dépassé votre temps, parce que vous avez commencé pendant trois minutes par ne pas du tout répondre à ma question... Mais je vous comprends bien, c'est de « bonne guerre ». Moi, je ne suis pas du tout...

Mme la Présidente.- Je me permets de rappeler que ça arrive régulièrement qu'une intervention ne se rapporte pas nécessairement au point en question. Vous ne devez donc rien reprocher à M. Dhondt : il a répondu à vos questions

qui étaient très détaillées.

M. Weytsman.- Vous m'avez coupé, mais n'hésitez pas à faire la remarque, madame la Présidente.

Vous n'êtes pas là pour défendre la majorité vis-à-vis de l'opposition...

Mme la Présidente.- Non, justement, mais je suis bien placée, physiquement, pour entendre tout le monde, et vous aussi débordez parfois sans être sur le sujet.

M. Weytsman.- Non, non... le Collège, pour moi, n'a pas de temps de parole, mais par contre, vous n'avez pas répondu à tout. Mais bon...

Vous avez longtemps exposé que les bornes rétractables étaient importantes pour la sécurité routière et la sécurité.

Il n'y a évidemment aucun problème. d'ailleurs, pour la petite histoire, ma première action politique concrète était de mettre une borne à un endroit (je tairai l'endroit, mais plus pour des raisons de sécurité). Donc, c'est une bonne chose, je n'ai pas de problème par rapport à ça.

Vous m'avez effectivement donné des éléments par rapport à toute une série de lieux et de bornes, je vais les examiner. Il se fait que récemment, dans le Pentagone, il nous revient des accidents qui sont parfois très graves sur les mêmes bornes, d'où ma question – vous avez répondu sur les chiffres – pour savoir qu'est-ce qu'on fait concrètement. Vous avez dit que vous alliez être « attentif » quand il y aurait des accidents sur ces bornes-là. Est-ce que... « attentif », c'est peut-être un peu large, donc concrètement, est-ce qu'il y a des dispositifs qui sont instaurés, et de quels types, pour renforcer la visibilité ?

Parfois – et on en a déjà débattu, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de Good Move –, il y a sincèrement des accidents qui ne sont pas dus à de la négligence des automobilistes. C'est simplement des accidents où la visibilité n'était réellement pas nécessaire. Je vous ai même parfois parlé de voitures qui étaient derrière des bus, qui étaient bloquées et se sont retrouvées déclassées. Donc, dans ce cadre – et je pense que c'est une question à laquelle vous n'avez pas répondu –, est-ce qu'il y a une intervention de la Ville ? Est-ce qu'il y a un dédommagement, un mécanisme d'assurance, des plaintes ? Est-ce qu'il y a un suivi ?

Là, je pense que vous n'avez pas du tout répondu à cette question. Voilà, je pense que c'est le seul point auquel vous n'avez pas répondu.

Merci, monsieur l'échevin.

M. Dhondt, échevin.- Mais donc ici, il s'agit chaque fois d'automobilistes qui ne respectent pas le Code de la route. Il y a des panneaux, la signalisation officielle, claire.

Mais, comme je viens de le préciser, il y a des panneaux qu'on a rajoutés, des marquages au sol qu'on a rajoutés. Donc, la borne est dans un coussin berlinois, avec un marquage au sol réfléchissant, pour encore mieux attirer l'attention. Il y a des points lumineux, dont carrément un feu de circulation qui indique que c'est rouge ou vert quand vous passez la borne.

Donc, ce sont tous des éléments qu'on a rajoutés pour rendre ces bornes plus claires.

Ça, c'est donc par rapport à la lisibilité et quand on constate qu'il y a des sites où, quand on regarde concrètement (il y a eu plusieurs accidents aussi rue de la Grande Île), on est en train de réfléchir avec la police, comme je le disais

– parce que presque toutes les bornes sont mises pour protéger une zone piétonne –, peut-être à une autre configuration de ce site – voilà pour vous répondre clairement.

Et par rapport au nombre d'accidents, on n'a pas les chiffres en question. Chaque fois qu'il y a un accident, l'assurance intervient et il y a donc un dossier, etc., qui suit son cours.

M. Weytsman.- Est-ce une intervention de l'assurance de la Ville ? C'est elle que vous voulez dire qui intervient, ou l'assurance personnelle de l'automobiliste ?

(Commentaire de M. l'échevin Pinxteren.)

Non, mais « en tort », c'est ce que dit l'échevin, mais j'ai fourni plusieurs fois des illustrations. Sincèrement, il n'y avait pas de mauvaise foi, monsieur Pinxteren.

D'ailleurs, c'est suite à cela – si vous suiviez... – qu'il y a eu de facto des interventions de la Ville pour renforcer la signalétique. Très clairement, par exemple, concernant le parc Fontainas – et je le sais parce que j'en ai moi-même fait l'expérience en voiture –, quand on était derrière une autre voiture, on ne voyait pas à l'époque qu'il y allait avoir une borne. Mais au tout début, après, ça se sait. Donc c'est à ce moment-la que je demandais, dans ce type d'intervention, monsieur Pinxteren, si c'était la Ville, l'assurance ou le particulier qui intervenait.

C'est (*inaudible*) poser la question, parce qu'il n'y aurait pas eu d'assurance.

M. Dhondt, échevin.- Oui, mais donc ici, c'est l'assurance de l'automobiliste qui va devoir, comment dire... payer pour les dégâts qui ont été causés par

l'assuré vis-à-vis de cette borne.

Donc, vous allez voir qu'il y a normalement une ligne dans notre budget, au niveau des recettes, qui est liée à des cas d'accidents ou il y a des automobilistes qui cassent le mobilier urbain. De temps en temps, on reçoit donc un dédommagement pour réparer le mobilier urbain, au sens large, qui a été endommagé.

M. Weytsman.- (*Inaudible*) dans ces cas-là, donc pas dans le cas des bornes, mais de mobilier urbain, j'en conclus que carrément, vous « envoyez la facture », évidemment, pour le remboursement de ce mobilier urbain. C'est ça que vous êtes en train de nous dire. Je comprends.

Et pour les bornes électriques, rétractables, vous avez fait ça aussi ?

M. Dhondt, échevin.- On ne va pas aller dans... (*rires.*)

Donc, si la personne est assurée, il y a l'assurance qui va alors devoir dédommager la Ville pour les dégâts qu'on a...

M. Weytsman.- Non, je ne veux pas avoir des échanges, madame la Présidente. C'est hors de question.

Je sais, mais c'est vous qui avez rajouté une information, en disant par ailleurs qu'il y allait avoir une ligne de recettes (j'imagine que vous voulez dire « dépenses ») dans votre budget, qui était donc liée à ce que ce sont les automobilistes qui ont cassé la borne qui doivent la remplacer. Donc, c'est ça que vous avez dit ? Je l'ignorais.

Je vous remercie.

**Samengevoegede vragen van dhrn Vanden Borre, Wauters en Weytsman
betreffende de toekomst van de vzw "Brussels Expo"**

**Questions jointes de MM. Vanden Borre, Wauters et Weytsman concernant
l'avenir de l'asbl « Brussels Expo »**

Mme la Présidente.- Avec l'accord des auteurs, les questions sont retirées de l'ordre du jour.

**Question de Mme Buggenhout concernant la suppression de la mise à
disposition d'autocars pour les associations ayant leur siège sur le territoire
de la Ville de Bruxelles**

(M. Ouriaghli prend la présidence de la séance.)

Mme Buggenhout.- Merci, monsieur le Président. C'est une question concernant la suppression de la mise à disposition d'autocars pour les associations ayant leur siège sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

Depuis l'an 2000, la Ville de Bruxelles octroie donc aux associations culturelles et sportives de la Ville de Bruxelles la mise à disposition d'un maximum de 4 autocars par ans destinés aux déplacements et excursions de leurs membres en Belgique.

Dans un premier temps, ce furent les autocars de la Ville de Bruxelles qui permirent à de nombreux citoyens de partir en excursion à moindre coût. Depuis le début de cette législature, ce furent des cars de sociétés de transport privées qui furent mis à la disposition des associations, jusqu'à cette année 2023 où le système a tout simplement été remis en cause sans en avoir averti les

associations concernées.

Au moment de ces demandes par plusieurs associations, les services ont évoqué les restrictions budgétaires pour justifier une non-réponse, les dépenses prévues sous l'article budgétaire prévu à cet effet devant prioritairement être destinées à d'autres postes, non précisés aux associations.

Dès lors, aucune réponse, positive ou négative, n'a été donnée aux associations, laissant celles-ci dans le doute le plus complet quant à l'organisation possible de leurs excursions.

Ces asbl faisant appel aux services de la Ville sont « portantes » pour la cohésion sociale des citoyens à faible revenu. Dans les périodes si difficiles que nous traversons, tant financièrement que socialement, s'évader à moindre coût le temps d'une journée en compagnie de voisins partageant les mêmes intérêts est aussi une façon différente de vivre son quartier et sa ville.

Afin d'essayer de comprendre cette décision, pourriez-vous nous dire, monsieur l'échevin, quel a été le montant dépensé pour mettre à disposition des autocars pour les associations l'année dernière ?

Quel est le nombre de cars qui ont été mis à disposition ? Combien d'associations ont pu en bénéficier ?

Et pour l'année 2023, pourriez-vous, monsieur l'échevin, à la demande de nombreuses associations, leur répondre si la possibilité existera bien de bénéficier de cette mise à disposition d'un ou plusieurs autocars, et quand une réponse leur sera donnée ?

D'avance, je vous remercie pour votre réponse.

M. Hellings, échevin.- Merci, monsieur le Président. Et merci, madame la conseillère, pour votre question. En effet, depuis une vingtaine d'années, la Ville de Bruxelles a l'habitude de mettre ses propres bus à la disposition d'associations qui en faisaient la demande. Et c'est l'échevin (*inaudible*), que vous connaissez bien, qui a instauré ce mécanisme.

Malheureusement, ces services n'étaient alors cadrés par aucune règle, ce qui a été régularisé par la mise en place d'un règlement en 2007. Mais depuis, la directive européenne 1071/2009 établissant des règles communes sur les conditions à respecter pour exercer la profession de transporteur par route nous a obligés à revoir cette mise à disposition des bus « floqués » au logo de la Ville de Bruxelles.

En effet, cette directive européenne impose que le transport occasionnel de personnes ne puisse se faire que pour le compte propre de la Ville à des fins non lucratives et non commerciales.

De plus, il doit exister un lien direct entre le donneur d'ordre et les personnes transportées.

Par exemple, il existe bien un lien direct entre des enfants qui participent à un stage organisé par l'asbl Jeunesse à Bruxelles de la Ville de Bruxelles et la Ville de Bruxelles. Il y a un lien direct.

Par contre, la directive européenne ne le considère pas comme un lien direct pour une asbl d'aînés ou de défenseurs de la nature, ou un club sportif situé sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Il n'y a pas de lien direct.

Le fait d'être localisé sur le territoire de notre commune n'est pas suffisant et c'est pourquoi la Ville de Bruxelles ne pouvait plus mettre ses 7 bus en propre à la disposition de ces asbl.

Dans l'urgence, quand j'ai hérité du dossier, j'ai donc décidé de confier via un marché public ces trajets à des entreprises privées pour assurer le transport des associations qui n'ont pas de lien direct avec la Ville.

C'était la seule façon de respecter la loi et, en l'occurrence, la loi sur la concurrence.

En résumé, les 7 bus de la Ville de Bruxelles roulent tous les jours pour la Ville elle-même et toutes les associations qui ont un lien direct avec elle.

Et en 2022, 51 associations externes – dont la vôtre – ont pu bénéficier du service de un à quatre bus privés payés par la Ville de Bruxelles, à raison de 550 € par mission en moyenne.

Actuellement, avec la crise énergétique, les prix de ces transports en bus privé ont augmenté de façon exponentielle et nous n'avons pas pu maintenir dans le budget cette charge externe. Dans le budget 2023, d'ailleurs, cela n'apparaissait pas : il n'y avait pas de budget pour ça en 2023. Enfin, en tout cas, il était fortement diminué.

Et nous répondrons donc aux associations demandeuses, qui ont fait appel à ces bus, qu'il faut aller chercher des subsides dans les compétences concernées – culture, seniors, sports – mobilisées par les associations pour compenser l'ancien subside en nature que représentait la mise à leur disposition des bus de la Ville de Bruxelles.

Pour prendre un exemple concret, le Circus Brussels Basketball, qui jouait à l'étranger avec les bus de la Ville, n'utilise désormais plus non plus les bus de la Ville, puisqu'il n'y a pas de lien direct entre le club et la Ville. Mais il n'utilise désormais plus non plus les bus privés : nous faisons en sorte que le subside « sport » qui sert au « Brussels » – nous en avons discuté il y a quelques

semaines – serve aussi à payer une société privée qui les transporte à l'étranger, en l'occurrence, puisque le Brussels joue maintenant aussi aux Pays-Bas, étant donné qu'il y a une ligue commune entre la Belgique et les Pays-Bas.

Voilà concrètement comment on peut à la fois respecter le droit de la concurrence et la directive européenne, tout en permettant à ces associations de bénéficier d'un service.

Mme Buggenhout.- Merci. Donc en fait, si j'ai bien compris, ce sera « non » pour les associations qui ne bénéficieront plus de cela, puisqu'il n'y a plus les moyens, mais les associations peuvent s'adresser aux échevinats respectifs qui pourraient couvrir cette dépense sous la forme d'un subside. C'est bien ce que j'ai compris ?

D'accord.

Et ce sera réservé à quels types d'associations ? Est-ce que pour ce type de subside, il y a des restrictions ou des domaines particuliers ?

M. Hellings, échevin.- Comme toute association. En matière d'environnement, ils iront dans le projet climat, les associations sportives iront dans le budget « sports », les associations de jeunesse iront vers la jeunesse, etc.

C'est comme ça... Mais c'est clair qu'on ne peut plus organiser la mise à disposition de bus de la ville pour les associations de la Ville.

Ça, c'est clair : on ne peut pas le faire.

Mme Buggenhout.- D'accord. Eh bien, j'entends bien. Et donc, ce sera vrai pour toutes les associations quelles qu'elles soient ? Enfin, est-ce que les associations, si elles n'ont pas les moyens, ne devront pas dire : « Écoutez, le seul moyen de partir en excursion c'est de vous adresser aux Maisons de

quartier, point à la ligne. » ? Est-ce qu'elles pourront encore continuer à bénéficier des autocars de la Ville, les Maisons de quartier ?

M. Hellings, échevin.- Je viens de vous dire que les associations qui ont un lien direct avec la Ville de Bruxelles continueront à bénéficier des bus de la Ville de Bruxelles. C'est normal... Le principe de la libre concurrence, c'est de faire en sorte que la Ville de Bruxelles ne peut mettre ses 7 bus qu'à disposition d'associations qui ont un lien direct avec la Ville de Bruxelles. Elle ne peut faire que du transport pour compte propre.

Question de M. Wauters concernant l'état d'avancement du dossier de rénovation du passage Chambon, à Laeken

M. Wauters.- Merci, monsieur le Président. Madame l'échevine, en octobre dernier, je vous interrogeais à propos de la mise en œuvre de la rénovation du passage Chambon, suite à la mise en demeure de la Région bruxelloise qui avait été adressée tant à Infrabel qu'à la Ville.

À l'époque, vous m'aviez répondu qu'il y avait un problème d'étanchéité – je reviens un peu sur l'historique pour que ceux qui nous suivent comprennent de quoi on parle – et vous m'aviez parlé de tests à la fluorescéine (ce qui n'est pas facile à prononcer !) pour voir d'où venaient les potentiels problèmes d'humidité par rapport au passage Chambon.

Alors, selon mes informations, les tests justement menés par Infrabel en septembre 2022 avec un produit spécifique : la fluorescéine que je viens de citer, ont conclu que le passage Chambon est bien étanche. Ce qui confirme les propos d'Infrabel, qui affirmait à l'époque que leurs travaux, datant déjà de 2010, auraient été menés comme il le fallait.

La Ville avait pourtant affirmé – un courrier était paru en 2017 à ce sujet – que ces travaux d’Infrabel n’avaient pas été bien menés, en se basant sur un rapport de Murprotec – qui s’est finalement avéré introuvable, et je dois dire que chaque fois que je pose des questions sur des dossiers qu’on ne trouve pas, c’est un peu impressionnant... (*rires.*)

Tous ces rebondissements ont malheureusement eu pour effet le report, une nouvelle fois, de la rénovation du site qui, évidemment, s’est encore dégradé faute de rénovation, ce qui, au final, risque totalement d’alourdir la facture qui sera payée par la Ville – et donc, in fine, par les citoyens.

Alors, madame l’échevine, j’ai deux simples questions à vous poser, ce soir :

Quels sont les derniers développements par rapport, évidemment, à la rénovation du passage Chambon ?

Et avez-vous aujourd’hui une vue claire sur les prochaines étapes, et donc sur le planning en 2023 – je l’espère ! – au niveau de la rénovation, et quelles sont alors ces étapes ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Mme Persoons, échevine.- Merci, monsieur Wauters, pour votre question.

La bonne nouvelle c’est que ça avance, mais ça reste quand même compliqué...

Le 17 novembre 2022 – je vais vous faire un petit peu un état des lieux des étapes qui ont été entreprises –, à l’initiative de la Ville de Bruxelles, une réunion d’« avancement » a eu lieu avec la Ville, la Région et Infrabel et un dossier complet pour la restauration du passage Chambon, y compris la voirie et l’éclairage, doit être réalisé par Infrabel.

Ces travaux sont soumis à un permis d’urbanisme et c’est un dossier à

introduire à la Région. Dans une première étape, Infrabel lancera un permis unique pour investiguer la faisabilité de ce vaste chantier. Et ça inclut le démontage et remontage des céramiques, de repeindre la structure métallique derrière les **céramiques (?)** démontées, le démontage du "revêtement" en carrelage du mur hors plomb. Ce sont des informations assez techniques, mais c'est important.

Infrabel est donc occupée dans cette première étape et l'élaboration de ce chantier-test permettra de déterminer un protocole de restauration et le coût des travaux à faire.

Donc, on continue un peu à chercher la source de cette humidité, mais c'est essentiel avant de prévoir des étapes suivantes.

Et il y a une autre nouvelle : l'Institut royal du patrimoine artistique (IRPA) accompagnera Infrabel dans cette phase et une réunion entre eux est prévue dans le courant du mois de mars. Et sur base de cet échange, nous espérons qu'Infrabel pourra rendre un « rétro-planning » des travaux plus précis.

Voilà, c'est tout ce que je peux vous dire à l'instant. Mais je suis sûre qu'on va en reparler parce que c'est un dossier important, mais compliqué.

M. Wauters. - Oui, il y a des chances ! C'est un dossier important et qui, pour moi aussi, s'englobe dans pas mal de choses dans le cœur historique de Laeken, et vous savez que je suis particulièrement attentif à ce quartier – où je suis né et que j'habite.

Donc merci pour les aspects techniques et ce n'est pas grave que ce soit technique, parce que du coup, ça permet de savoir où on en est.

Moi, j'entends bien la réunion en mars, comme vous venez de le dire, et vous parliez de l'introduction d'un permis. Est-ce que là, on a un timing ? Parce que ça, ça reste encore un peu vague... Moi, j'espère toujours qu'on ne va pas perdre encore des mois et des mois, parce que ça fait des années qu'on attend.

Mme Persoons, échevine.- Mais, étant donné que c'est classé, ce n'est pas encore un permis pour la restauration. C'est un permis pour pouvoir démonter ce carrelage. Parce qu'on ne peut pas le faire sans permis, donc c'est déjà pour pouvoir faire ça.

M. Wauters.- Et on a un timing pour ça ?

Mme Persoons, échevine.- Eh bien, ils vont maintenant faire cette réunion avec l'IRPA et, après, on va y voir plus clair sur le timing.

M. Wauters.- Voilà. Donc, on est après mars, et puis là, on voit ?

Mme Persoons, échevine.- On est derrière, et je vais régulièrement vers la Région et Infrabel pour être mis à jour.

M. Wauters.- Mais j'attendrai trois mois (*rires*).

C'est bon, je vous remercie.

**Question de M. Ben Abdelmoumen concernant l'absence des distributeurs
de billets à Neder-over-Heembeek**

M. Ben Abdelmoumen.- Merci, monsieur le Président. Monsieur l'échevin, chers collègues, le phénomène de la disparition des distributeurs de billets reste très criant sur le territoire de la Ville de Bruxelles, notamment à Neder-over-Heembeek où il n'existe en effet plus aucun distributeur.

Conscient que la solution finale doit plutôt venir du gouvernement fédéral – qui travaille d'ailleurs actuellement toujours sur la problématique avec la Fédération belge du secteur financier (Febelfin) –, je souhaiterais malgré tout que la commune puisse également prendre sa part de responsabilité dans cette histoire en soutenant, à travers différents canaux, les personnes à mobilité réduite (PMR), les personnes porteuses d'un quelconque handicap, ou encore nos seniors qui sont les premières victimes de la digitalisation bancaire.

Je sais que la Ville de Bruxelles entretient une étroite collaboration avec Febelfin dans le cadre du projet Batopin pour déterminer ensemble les lieux manquant le plus de distributeurs de billets. À cet effet, pourriez-vous préciser, s'il vous plaît, la date de l'installation d'un distributeur de billets au niveau de la rue François Vekemans, à Neder-over-Heembeek, comme annoncé il y a déjà quelques mois ?

Ensuite, à l'échelle de l'ensemble du territoire de la Ville de Bruxelles, pourriez-vous, s'il vous plaît, nous fournir une cartographie des quartiers devant également nécessiter une installation de distributeurs de billets ?

Enfin, afin de lutter contre cette fracture numérique que l'on retrouve notamment dans les services bancaires, est-ce que la Ville de Bruxelles ne pourrait pas également, en parallèle – via son nouveau centre administratif, ses

antennes administratives de proximité, ou encore via les Maisons de quartier –, proposer des formations digitales à l'égard des publics concernés, qui sont parfois précaires et vulnérables ?

Merci d'avance pour vos réponses.

M. Maingain, échevin.- Merci, monsieur le conseiller, pour votre question.

C'est vrai, on en a déjà débattu. Vous savez que je suis un fervent défenseur du droit au « cash » et que ça se concrétise aussi dans la vision que nous avons d'une « ville à 10 minutes », et donc notre volonté d'offrir un accès au cash dans chacun des quartiers de notre Ville.

C'est pourquoi, dès que la pénurie a commencé à se faire sentir, et notamment à Neder-over-Heembeek, on a été extrêmement proactif pour contacter le secteur bancaire, d'abord, Febelfin ensuite, et puis on a dû attendre la création du collectif Batopin pour avoir un interlocuteur afin de trouver des solutions.

Alors, on est effectivement en contact avec eux. Sans rentrer dans le débat fédéral qui les anime, ça a déjà permis de trouver un certain nombre de solutions – parfois plus rapides que pour la rue Vekemans, malheureusement.

Je prends notamment l'exemple – et on se souvient des interpellations qui ont eu lieu ici – de la place Bockstael où il n'y avait plus qu'un distributeur dans le métro. Eh bien, il y a un nouveau distributeur Batopin qui a pu être installé à la place de l'ancienne ING sur la place Bockstael, et qui vient donc essayer de renforcer l'accès au cash dans ce quartier qui voyait ses agences bancaires fermées.

Pour le cas particulier de la rue François Vekemans, comme je l'ai annoncé, on a trouvé l'accord. On a trouvé le lieu, le numéro. Aujourd'hui, c'est une procédure de permis d'urbanisme qui est en cours, mais malheureusement, ce

n'est pas dans... (*inaudible*) qui est nécessaire. Il y a eu un accusé de réception incomplet du dossier urbanistique en date du 12 décembre dernier. Depuis lors, nous pressons Batopin d'essayer de compléter sa demande pour que l'échevine de l'urbanisme puisse délivrer le permis au plus vite. Ma collègue Persoons a été sensibilisée à l'urgence du dossier.

Donc aujourd'hui, la balle est vraiment dans le camp de Batopin qui doit compléter son dossier urbanistique pour nous permettre de délivrer le permis et (*inaudible*) une ouverture rapide.

Non, je ne peux pas vous donner de date, vu que nous sommes tenus à cette procédure, même si nous restons en contact avec Batopin pour essayer de trouver des solutions.

Et concernant la fracture numérique, très rapidement, nous avons bien lancé, avec M. le Bourgmestre, notamment pour nos seniors... on a équipé nos Maisons de quartier avec du matériel déclassé d'i-CITY pour leur permettre d'être digitalisées et de mettre en place des formations qui permettent notamment aux seniors, dans un certain nombre de Maisons de quartier, d'être formés et accompagnés si, par exemple, ils veulent pouvoir utiliser le service bancaire en ligne, pour essayer de réduire cette fracture numérique.

Ce n'est pas encore exhaustif et parfait, mais on continue à déployer cette politique de soutien et de lutte contre la fracture numérique.

M. Ben Abdelmoumen.- Merci beaucoup pour vos réponses, monsieur l'échevin. J'aurais une dernière petite question, s'il vous plaît, concernant les quartiers, peut-être à identifier, où il faudrait un certain nombre de distributeurs. C'est une question comme ça, je ne sais pas si l'exercice a déjà été fait, mais peut-être que oui ?

M. Maingain, échevin.- De manière générale, ce qu'on a trouvé comme accord avec Batopin, c'est d'avoir un « point cash » par artère commerçante et par endroit où il y a un marché qui se tient. Quand on fait la cartographie, ça permet d'avoir au moins un distributeur dans chaque quartier de la Ville.

Après, il y a des situations qui sont évolutives. Je prends l'exemple de la rue De Wand, qui est pour l'instant bien dépourvue en institutions bancaires et donc en points cash, mais dont on sait que plusieurs fermetures sont annoncées ou ont déjà eu lieu et donc à terme, on devra peut-être trouver une solution pour De Wand.

C'est donc quelque chose de constant qu'on évalue. On sait qu'on a un besoin dans les Marolles qui est à surveiller vu qu'il n'y en a plus qu'un, mais donc voilà : on essaye, on a en tout cas une cartographie – je pourrais vous la présenter en section, si vous voulez – de l'ensemble des points ou des zones dans lesquelles on s'est mis d'accord avec Batopin pour maintenir au moins un point cash.

Mais je le redis, globalement, c'est l'ensemble des artères commerçantes, les gares et les lieux où il y a un marché. Et quand vous superposez (*inaudible*), ça fait au moins un point cash par quartier dans le cadre de notre politique de la ville à 10 minutes.

Question de Mme Vivier concernant le réaménagement du boulevard

Adolphe Max

Mme Vivier.- Merci, monsieur le Président. J'interrogeais déjà il y a quelques mois sur le réaménagement du boulevard du boulevard Adolphe Max – qui en a bien besoin –, un petit peu en suivi du piétonnier, puisque (*inaudible*) des artères qui n'a pas été aménagée. Et comme je le disais, il y en a bien besoin à

différents niveaux. Donc pas seulement au niveau « mobilité », mais également propreté, fréquentation, sécurité et personnes en errance.

Les riverains et les commerçants s'en plaignent.

Mais justement, les riverains et les commerçants entendaient à l'époque, au moment de ma question, parler d'une mise en piétonnier du boulevard. Il m'avait alors été confirmé, ici, en Conseil communal, le maintien du projet initial qui ne contient pas de piétonnier, mais bien une voie centrale motorisée, avec peu de stationnement.

Alors, d'après ce que j'ai lu dans la presse la semaine passée, il semblerait qu'il y ait un nouveau projet, ou en tout cas un projet un peu aménagé. Est-ce que vous pouvez nous expliquer en quoi ils diffèrent – comme ça, on sait exactement de quoi on parle ?

- Il n'y aurait, en tout cas de ce que j'ai vu, plus de voie centrale motorisée.
- Il y aurait 130 places de stationnement, comprenant des places de livraisons utilisées de manière multimodale.

Est-ce qu'il y a une suppression des places, ou pas ?

Au niveau de l'utilisation multimodale pour les livraisons – c'est un point qui inquiète fortement les commerçants, on s'en doute. Elles n'étaient déjà pas facilitées jusqu'ici. Est-ce que ça, c'est un point qui a été discuté avec eux ?

Est-ce que ce stationnement multimodal fonctionne et est vraiment la solution ?

Et surtout, en avez-vous parlé avec eux ? Qu'est-ce qu'ils en disent ?

Le projet parle également d'un « système dépenalisé de stationnement payant ».

Je reconnais que je ne sais pas ce que c'est, si ce n'est que j'ai lu que tout le monde pourra se garer moyennant le paiement d'un forfait de 100 € par période

de stationnement de 4h30. Là aussi, je veux bien des explications :

Est-ce que ça s'applique à tout le monde ? Est-ce que c'est pour ceux qui restent là toute la journée ? En tout cas, ça fait 22 €/heure, donc j'aimerais quelques explications.

Quant à la voie centrale, il semble en fait qu'elle fasse place à une priorité des piétons – donc quasi un piétonnier – sur la circulation automobile.

Là aussi, je veux bien savoir un peu plus comment ça va se passer exactement.

Et pour tout les aspects de mobilité que je viens d'évoquer plus en détail, mais également toutes les autres problématiques de la rue, qu'a donné la concertation avec le quartier ?

Et enfin, quel sera le coût du réaménagement, et dans quel timing ?

Je vous remercie.

Mme Persoons, échevine.- Merci pour la question. Le projet actuellement en cours de réalisation n'est certainement pas nouveau. Ce projet a été présenté lors d'une réunion avec les riverains en janvier 2020 et ensuite été formalisé dans un dossier de permis d'urbanisme introduit à la fin de 2020.

J'ai aussi remarqué la confusion autour du statut du boulevard. Je confirme encore que la piétonnisation n'a jamais été reprise dans le projet. Il s'agit d'un réaménagement de plain-pied avec un statut de « zone de rencontre », ce qui veut dire que les mobilités actives ont la priorité.

Il y a eu un autre avant-projet, créé lors de l'ancienne législature, et ce projet n'est pas allé plus loin que l'avant-projet, et nous l'avons utilisé comme base pour retravailler le projet, qu'il aille dans un sens plus ambitieux, avec plus de

nature, c'est-à-dire la création de zones vertes, plus d'arbres, un aménagement de plain-pied et le déplacement du terminus 88.

Au total, le coût du projet est de presque 8 millions d'euros et le chantier durera 400 jours ouvrables. Et il devrait être fini au début de mars 2024.

Je vous informe que nous avons tenu une réunion d'information « chantier » avec les riverains et commerçants le vendredi 3 février et tout le monde a aussi reçu un flyer avec les infos « chantier ».

Concernant les places de parking, le nouveau projet n'a plus de parkings « en épi », mais a encore une trentaine de places de parking. Et sur les modalités de ces places de parking, je vais céder la parole à mon collègue Dhondt qui sait mieux l'expliquer que moi.

Merci.

M. Dhondt, échevin.- Merci, monsieur le Président. Merci, madame la conseillère, pour la question.

Concernant votre question de dépenalisation : ici, dans le cadre du projet, on ne va pas encore dépenaliser les zones de livraisons, mais la Ville travaille sur une dépenalisation des zones de livraisons parce qu'on constate que, au niveau de la gestion de ces zones, que cette tâche est maintenant faite par la police mais que la police a aussi beaucoup d'autres priorités, et donc on veut à terme pouvoir soulager la police et l'idée, c'est d'utiliser les scan-cars pour pouvoir faire ces contrôles.

Donc dans une première phase, les zones de livraisons, ce seront des zones normales de livraisons, mais une fois qu'on aura pu tester la dépenalisation, on va effectivement vers un système où on va pouvoir plus contrôler ces zones. Et

effectivement, on va alors mettre une signalisation spécifique et dans le cas où il y a des automobilistes qui ne sont pas en train de faire une livraison, il vont recevoir une amende – c’est une sanction administrative (SAC).

Mme Vivier.- Merci pour les informations et peut-être la précision que ce ne sera donc pas piétonnisé, même si ce sera à voir comment on fait pour avoir la priorité des piétons et des mobilités douces sur la circulation automobile – mais en tout cas, c’est une précision importante.

Le système de dépenalisation, à mon avis, c’est une bonne idée, parce que comme vous l’avez dit, la police ne peut pas s’occuper de toutes ces choses-là. Autant y faire passer la scan-car, ça je le veux bien. Par contre, il était indiqué – et ça, vous ne m’avez pas répondu... je suis désolée, le forfait de 100 € par période de stationnement, ce n’est donc pas pour les livraisons.

En tout cas, l’intérêt de ce que vous nous présentez, c’est qu’il y ait effectivement la possibilité de mieux contrôler les zones de livraisons – c’est toujours un problème, ça, et partout.

J’espère que votre système fonctionnera et que vous le mettrez d’ailleurs également ailleurs. Mais il y a ce prix de 100 €. Si je peux, j’aimerais bien quelques précisions.

M. Dhondt, échevin.- Mais donc, par rapport aux zones de livraisons, ce sont des zones de livraisons normales, contrôlées par la police. Et c’est donc la police qui peut alors verbaliser si ils font le constat, donc un procès-verbal, qu’il y a une infraction – donc un automobiliste, pas un fournisseur mais quelqu’un qui utilise la zone de livraisons pour faire autre chose que livrer.

Question de Mme Vivier concernant l'œuvre sonore à la place Fontainas

Mme Vivier.- Merci beaucoup. La Ville de Bruxelles a mandaté – il y a de ça quelque temps – l'asbl Transcultures afin de réaliser une œuvre sonore basé sur un projet participatif sur la place Fontainas. Il y aura donc des histoires et des sons du quartier qui ont déjà été enregistrés et cela permettra de donner une identité à la place Fontainas, qui se trouve comme on le sait au croisement de plusieurs quartiers, mais aussi à l'entrée du piétonnier – c'est donc assez important.

J'ai lu que ces enregistrements seront mis à jour régulièrement pour les dix prochaines années.

La deuxième partie de cette œuvre peut maintenant être installée, avec du nouveau mobilier urbain, dans le courant de 2023.

J'ai donc quelques questions assez pratiques :

Quel est le timing exact de la mise en place ? Parce qu'il me semble que ça fait un peu longtemps qu'on l'attend.

Et quelles sont vos attentes en termes d'écoute et de public ? Est-ce que vous pensez qu'il y aura vraiment beaucoup de monde qui va s'arrêter pour écouter ? Enfin voilà : quels sont vraiment les espoirs ?

Et alors, pouvez-vous nous rappeler les coûts exacts de l'œuvre : tant les deux parties, mais aussi le mobilier urbain ?

Et est-ce que tout passe bien par Transcultures ?

Et enfin, et ça, c'est une petite curiosité : si les enregistrements seront mis à jour pour les dix prochaines années, qu'est-ce qui se passera après dix ans ? Est-ce

qu'on les laisse comme ça ou c'est la fin de l'œuvre ?

Je vous remercie.

Mme Persoons, échevine.- Merci pour votre question. Le 15 décembre 2022, le Collège a confié à l'artiste sonore Jeroen Uyttendaele la mission de réaliser une sculpture sonore sur la place Fontainas.

Il s'agit du projet *Speaking Mirror*.

La convention qui détermine les engagements et responsabilités respectives de la Ville et de l'artiste Jeroen Uyttendaele sera à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil Communal.

L'artiste va débiter la mission et finaliser son projet de conception de la sculpture sonore dès que ce sera passé en Conseil et celle-ci sera ensuite produite et installée sur la place en respectant la procédure de demande de permis d'urbanisme.

Et avec tout ça, parce qu'on va demander un permis d'urbanisme, on ne peut pas savoir exactement quand ce sera fait, mais on espère le faire au début de 2024.

Et donc, vous l'avez déjà dit, nous avons choisi de faire une œuvre parce que la place Fontainas remplit un rôle particulier à Bruxelles, au croisement de plusieurs quartiers, et attire des publics très différents. C'est pour ça que cette idée d'art sonore avait émergé. Nous souhaitons que l'œuvre traduise les identités multiples du quartier et célèbre la polyphonie du quartier, que ce soit pour le passant ou l'habitant. C'est aussi pour cela que les capsules vont être multilingues et non pas seulement bilingues.

L'idée est que les passants, que le public puisse écouter ces capsules sonores,

qui sont conçues de sorte à pouvoir captiver et retenir l'auditeur, lui donner envie d'en écouter davantage. Par conséquent, les capsules ne vont pas être trop longues et ne vont pas impliquer explicitement un début et une fin.

Le projet a été fait en participation avec les habitants du quartier. Comme vous dites, c'est l'asbl Transcultures qui a démarré la démarche participative depuis 2021 et elle va le faire encore pendant dix ans. Donc on va continuer à créer de nouvelles capsules sonores.

Vous avez posé la question de la durée, après dix ans. Dans le passé, on n'avait pas d'accord sur une date limite d'une œuvre. On s'est donc retrouvé après vingt ans avec certaines œuvre qui étaient très difficiles à entretenir, qui coûtaient très cher, qui n'avaient plus leur place dans l'espace public parce que cet espace public avait été refait. Et donc maintenant, chaque fois qu'on fait une œuvre d'art, c'est avec un contrat où la Ville s'engage à garder et entretenir une œuvre d'art pendant dix ans. Il se peut qu'après, on la garde et on continue à l'entretenir, mais c'est pour ne pas être obligé de le faire pour l'éternité.

Voilà. Maintenant, c'est une clause qu'on met dans chaque œuvre d'art, surtout pour nous protéger au niveau de la Ville.

Et au niveau du budget, il y a plusieurs parties. Donc, le processus participatif pour créer cette œuvre pendant dix ans et faire toutes ces capsules, c'est 89.000 €. Pour le mobilier, c'est 50.000 € et on a aussi octroyé un défraiement aux trois soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, soit trois fois 3.000 €. Et il faut faire toute une série de travaux d'électricité sur la place Fontainas pour pouvoir installer l'œuvre. Et ça, ce sera sans doute autour de 20.000 €.

J'espère avoir répondu à vos questions.

Mme Vivier.- Merci, vous avez effectivement répondu à toutes mes questions. Je ne vais pas dire qu'elles me font toutes plaisir, parce que l'idée d'art temporaire, d'art « jetable » qu'on arrête peut-être dans dix ans me paraît un petit peu surprenante, mais bon, voilà. Je ne suis pas sûre – je pense que mon groupe s'était déjà exprimé là-dessus – que ce genre de capsules et d'œuvres sonores soient justement intéressantes et feront s'arrêter le public, et je pense qu'on aurait préféré quelque chose de plus attractif à la place Fontainas qui est – vous l'avez bien dit – à un croisement de plusieurs quartiers, donc voilà.

Et je trouve honnêtement que le budget est aussi assez important pour dix ans. Mais je vous remercie.

Mme Persoons, échevine.- Juste pour votre information, l'autre fois, votre groupe m'a interpellée sur une œuvre de Patrick Rimoux qui a été dans l'espace public depuis vingt ans et qu'on ne va plus garder parce qu'elle ne fonctionne pas depuis presque vingt ans. Et là, le coût des réparations était de 200.000 € et c'était donc pour nous protéger contre ce type d'œuvres qui ne fonctionnent pas, de coûts de réparation qui sont très très chers, qu'on essaye un peu de se protéger et de s'engager à les garder pendant dix ans. Et rien n'empêche de le faire pendant plus longtemps, mais c'est pour avoir quand même une certaine protection.

Mme Vivier.- Dix ans, en termes artistiques, c'est quand même très court, hein ? Mais merci.

(Mme Temmerman, présidente, reprend la présidence de la séance.)

Questions jointes de Mmes Vivier et Dhont concernant le tremblement de terre en Turquie et en Syrie

Mme Vivier.- Je vous remercie, madame la Présidente. Je ne reviendrai pas sur tous les détails dont nous avons déjà parlé de ce terrible séisme qui a eu lieu en Turquie et en Syrie, faisant un nombre de morts incontrôlable et incalculable, puisqu'il augmente chaque fois que je regarde les notifications. Donc, c'est vraiment fou ! Il risque dans tous les cas d'augmenter avec les nombres de logements qui ont été détruits et les occupants – donc les habitants – qui fuient sous la neige et les températures qui sont en dessous de zéro, avec des enfants.

Ceci étant dit, les interventions de nombreux pays, dont la Belgique et l'Union européenne (UE), évidemment, se sont mises en place rapidement afin de participer aux secours et, comme toujours, l'action des organismes internationaux ne s'est pas fait attendre – on peut parler de la Croix-Rouge, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et bien d'autres – pour répondre aux besoins humanitaires les plus urgents.

Comme d'habitude aussi, la solidarité des citoyens se fait aussi entendre. Ils ont répondu en masse aux appels des différentes associations et communes.

D'ailleurs, la Ville de Bruxelles, comme on le sait, a mis en place un lieu de récolte qui a très très bien fonctionné. Je n'en ai entendu que du bien, même sur la manière dont il a été organisé.

À ce sujet, j'ai par contre une petite question pour la suite : comment est-ce que tout ça, tout le matériel qui a été récolté, va être amené jusqu'au lieu où ils en ont besoin ?

Et à ce que j'entends, il va y avoir un problème de camions. Je ne sais pas si vous avez déjà des pistes pour aider dans ce sens-là ?

Et sur une autre aide, par contre, que j'ai déjà demandée pour une autre catastrophe, je sais que la cellule « solidarité internationale » peut faire des donations dans ces cas-ci, qu'un budget est particulièrement prévu pour cela chaque année. Et donc voilà : je me demandais si ça avait été envisagé dans ce cas-ci de faire un don, j'imagine, au consortium dans ce cas-là. Et si oui, pour quand et combien ?

Merci.

Mme Dhont.- Oui, merci. J'avais une double question : une question à laquelle il a déjà été répondu au début du Conseil, quand on a fait une minute de silence – merci pour ça.

Et deuxièmement, effectivement, on a vu que dans le Palais 11, il y a beaucoup de gens qui sont intervenus et qui sont venus apporter du matériel. Ma question était aussi : est-ce que la Ville de Bruxelles, va aussi donner comme Ville de Bruxelles un don financier ? Parce que c'est ça qui a été demandé beaucoup plus, maintenant, que des vêtements, du matériel et tout. C'était ça, ma question, et j'espère qu'on dira oui, et combien.

Mais je trouve que c'est la Ville, et pas seulement le groupe « solidarité internationale.

M. El Ktibi, échevin.- Mesdames les conseillères, messieurs les conseillers, chers amis, chers collègues. D'abord, je vous remercie pour cette question.

Dès le lendemain de ce tragique tremblement de terre, la Ville de Bruxelles appelait à la solidarité en mettant à disposition le Palais 11 de Brussels Expo pour la collecte de biens de première nécessité : couvertures, langes, produits hygiéniques, tentes, etc.

Le lieu restera ouvert jusqu'au 19 février 2023, de 10h à 18h.

Une page dédiée à cet appel à la solidarité, sur le site internet de la Ville, renvoie aussi vers le Consortium 12-12 qui unit sept organisations humanitaires en Belgique pour les dons financiers. Les grandes ONG Caritas International Belgium, Croix-Rouge, Oxfam Belgique, Plan International, Handicap international, Médecins du Monde et Unicef ont toutes ouvert un compte dédié au tremblement de terre. Et, je me permets de rappeler ici, si cela peut encourager certains, qu'à partir de 40 € de dons auprès d'une organisation agréée, comme celle-ci, les donateurs bénéficient d'une réduction d'impôt de 45 % du montant de son don.

Sachez également que les réseaux sociaux de la Ville ont été mis à contribution pour relayer la collecte de dons et de fonds.

Au niveau de l'asbl « BRISSI », nous réservons en effet chaque année un fonds pour pouvoir octroyer des aides d'urgence. Ça a donc été fait dans le passé, notamment pour le Congo, le Pakistan et pour d'autres pays où il y a eu des catastrophes. Disons qu'un montant de plus ou moins 20.000 € est donc consacré chaque année pour ce type d'interventions urgentes.

Dès mardi, soit au lendemain des secousses, notre cellule solidarité internationale a reçu des demandes de soutien dans le cadre des tragiques tremblements de terre en Turquie et en Syrie.

Comme dans chaque crise, nous privilégions donc les asbl ou ONG avec lesquelles nous travaillons, que nous connaissons donc, avec lesquelles nous travaillons régulièrement et qui témoignent d'une bonne connaissance du terrain, d'expériences en contexte de crise et de partenariats avec des structures locales capables de gérer des activités d'aide humanitaire.

Nous nous assurons également qu'ils peuvent nous fournir un « reporting » détaillé sur l'utilisation des subsides que nous leur accordons et que le budget alloué par Bruxelles Solidarité Internationale Brussel Internationale Solidariteit (Brissi) soit essentiellement focalisé sur les besoins des sinistrés.

Ces démarches de soutien nous parviennent encore, elles sont en cours d'analyse et seront rapidement soumises au conseil d'administration de Brissi pour décision.

Voilà, merci pour votre attention. Maintenant, M. le Bourgmestre souhaite apporter des informations plus pratiques à propos de cette aide d'urgence.

M. le Bourgmestre. - Peut-être la première chose sur ce qu'il faut et ce qu'il ne faut surtout pas :

Ce qu'il ne faut pas qu'on donne, ce sont des vêtements. Ça, j'insiste vraiment parce que toutes les associations m'ont dit : « Pas de vêtements ! »

Eh bien, vous savez qu'en Turquie, il y a beaucoup de production de vêtements et surtout, ce n'est pas du tout ce dont ils ont besoin dans un premier temps. Et donc, du coup, les associations perdent beaucoup de temps par rapport à ça.

Pour être clair, les vêtements sont recyclés vers la Croix-Rouge, vers d'autres endroits et ne partent pas en Syrie. Il faut donc le dire à tout le monde : il ne faut pas envoyer de vêtements.

Alors il vaut mieux faire un don au Consortium 12-12, le collectif qui regroupe **MSF (?)**, la Croix-Rouge, Handicap international, l'Unicef – et je ne sais plus tout le collectif qu'il y a derrière.

Donc ça, c'est la première chose.

La deuxième chose : ce dont ils ont besoin, ça a été dit, c'est tout ce qui est chauffage, couvertures, qui concerne les premières nécessités pour les enfants, toute l'hygiène – l'hygiène féminine, l'hygiène en général –, et vous avez les listes sur les différents sites internet.

Alors, il faut reconnaître que – mon collègue El Ktibi l'a dit – le Palais 11 est évidemment une grande aide, puisque là-bas, tout le monde arrive, c'est facile. On a en fait réactivé ce qu'on avait fait avec l'Ukraine, mais il faut reconnaître qu'il y a un « associatif » turc très dynamique et un associatif syrien qui commence à bien se mobiliser.

Pour les camions, pour répondre à Mme Vivier, ils ont la logistique. Objectivement, il faut reconnaître qu'ils ont tout de suite mis en place, ils ont vraiment des structures... enfin, c'est assez impressionnant, je dois le dire, comme la communauté belgo-turque est ultra-organisée.

Donc il y a déjà une vingtaine de camions qui sont partis, et ça part tout le temps. Il y a eu un petit problème, c'est que les camions ne peuvent pas rouler le dimanche en Allemagne et j'ai donc eu un contact avec l'ambassade d'Allemagne, mais ce n'est pas facile. Donc, ce n'est pas que chez nous que le fédéralisme est compliqué, mais il faut compter six ou sept jours pour aller là-bas, Turkish Airlines étant aussi mobilisée pour cela.

Concernant les médicaments, on a déjà 20 mètres cubes qui ont été collectés par Saint-Pierre et Brugmann. Donc, il y a déjà des camions de médicaments et de matériel – principalement des perfusions, on a en fait reçu des listes de l'ambassade et du consulat turcs qui nous ont dit ce dont ils avaient besoin – et les hôpitaux sont en train de se mobiliser pour organiser ça.

L'autre chose dont ils ont besoin – parce que vous parlez d'intervention financière, on est en train de réfléchir –, ce sont des « tentes thermiques ».

Ne me demandez pas ce que c'est, j'ai demandé à la défense de voir et ils nous ont fourni un de leurs fournisseurs, une liste de personnes qui s'occupaient de ça, et on est en train d'appeler pour voir ce qu'on peut faire avec ces tentes, puisque, en fait, même si des immeubles ne sont pas écroulés, les gens ne peuvent pas les réintégrer. Il y a donc ce problème-là, qui va durer.

Et objectivement, il y a aussi des infirmiers et peut-être des médecins qui vont partir avec B-FAST. Ça, c'est ce qu'on m'a donné comme information sur Saint-Pierre : c'est en train de se monter dans les équipes. Ce ne sont plutôt pas des équipes de recherche, parce que ça, malheureusement, ça va devenir de plus en plus difficile de trouver des survivants, mais en tout cas pour soigner sur place.

Donc, on est mobilisé, on réfléchit comment être plus utile. On est en tout le temps contact avec le consulat et l'ambassade – évidemment de Turquie plus que de Syrie parce qu'avec la Syrie, c'est plus compliqué, même si la diaspora se mobilise, et je dois dire que les associations turques font aussi tout pour aider leurs coreligionnaires syriens pour voir comment ils peuvent leur venir en aide.

Voilà. Donc attention, je réinsiste vraiment : pas de vêtements ; principalement des médicaments.. Si vous ne **pouvez (?)** pas, franchement, le Consortium 12-12, c'est vraiment très efficace et sinon, le mieux, c'est de consulter les différents sites facebook ou (*inaudible*) solidarité Turquie et ils vous mettent partout ce dont ils ont besoin. La semaine passée, par exemple, c'était des chauffages d'appoint et des groupes électrogènes.

Voilà, madame la Présidente.

Mme Vivier.- Merci, madame la Présidente. Merci effectivement pour toutes ces informations à vous deux, monsieur le Bourgmestre et monsieur l'échevin.

Pour ce qui touche à quoi amener et surtout à la mobilisation de Bruxelles, je l'ai dit : je pense qu'elle a été, comme pour l'Ukraine, très réactive. Et elle fonctionne très bien sur le terrain, au Palais 12...

M. Le Bourgmestre.- 11 ! Le palais 12, c'est les concerts – je le dis parce que les gens pourraient tomber sur le Cirque du Soleil.

Mme Vivier.- Ah oui, le Palais 11, pardon. Pourquoi j'ai dit 12 ? Ah, mais c'est à cause du « Consortium 12-12 », voilà !

(Commentaire de Mme Loulaji.)

Et je suis contente que vous disiez que la logistique suit aussi pour emmener le tout là-bas, parce que c'est ce que j'ai entendu : qu'il y avait un problème au niveau du nombre de camions et aussi du passage – mais ça, par contre, vous l'avez dit. Donc en tout cas, merci pour tous les détails et merci à tous les deux de renvoyer aussi au numéro de compte 12-12, parce que ça va effectivement être le plus important.

Et c'est sur le long terme qu'il va aussi falloir aider, même s'il y a une urgence maintenant, mais après, ce ne sera pas facile non plus... Et on attend donc avec impatience de savoir ce qui va pouvoir être fait au niveau d'un don financier, même si, comme le dit M. le Bourgmestre, c'est éventuellement l'achat de tentes thermiques, mais qu'on sache un petit peu ce qu'il y aurait eu moyen de faire de la part de la Ville, outre le Palais 11.

Merci beaucoup.

Mme Dhont.- Je ne vais pas répéter, mais je trouve surtout que ça doit être un geste spécifique de la Ville de Bruxelles, pas seulement une partie du budget de l'échevinat « solidarité internationale ».

On est devant une situation exceptionnelle et je pense qu'un geste exceptionnel de la Ville correspond à ça.

Merci.

M. le Bourgmestre.- Je voudrais juste – parce que sinon je trouve que ce n'est pas correct – remercier notre collègue Temiz qui est jour et nuit dans le Palais 11 et qui a lancé toutes les coordinations et qui n'est pas là aujourd'hui parce qu'il est au Palais 11.

Voilà, merci.

**Actualiteitsvragen van mevnrn Debaets, Ampe en dhr Coomans de Brachène
betreffende de mogelijke werven binnen het Zuidpaleis voor het
metrostation Toots Thielemans**

**Questions d'actualité de Mmes Debaets, Ampe et M. Coomans de Brachène
BRACHENE concernant les chantiers possibles dans le palais du Midi pour
la station de métro Toots Thielemans**

Mevrouw Debaets.- Ik denk dat de achtergrond wel gekend is: om het nieuwe metrostation, Toots Thielemans, te verbinden met Anneessens moet er een tunnel gegraven worden onder het Zuidpaleis.

Nu blijkt dat de moerassige, zompige ondergrond voor heel wat problemen zorgt, waarbij de oorspronkelijke oplossingen, de steunpilaren die de tunnelwanden moeten vormen, blijkbaar niet voldoende zijn. De werken liggen

dus stil.

Om het probleem op te lossen, heb ik begrepen, zijn er twee mogelijke scenario's. Één, men gaat verder met dezelfde techniek, maar met zwaardere palen en de tweede optie bestaat erin om het Zuidpaleis gedeeltelijk af te breken. De titel in de krant was wat misleidend, want het zou niet over een volledige afbraak gaan, maar toch wel over een groot deel van het Zuidpaleis. En ik citeer toch nog even de ceo van de MIVB, die zeg: 'De gevels kunnen blijven staan, maar het dak moet eraf. Het dak, met de sporthal, moet verwijderd worden.' Dat is nieuws waar we niet op voorbereid waren. Wij toch niet, als gemeenteraadsleden of als burgers, en dus heb ik een paar vragen die ik u graag voorleg.

Ten eerste, werd u voorafgaand door de MIVB geïnformeerd dat die piste weleens realiteit zou kunnen worden om de werken te kunnen laten doorgaan? Is daar overleg met u geweest? Twee, wat is de positie van u en van het College ten opzichte van de verklaringen van de MIVB? Als die piste zou gekozen worden, als dat bevestigd wordt, wat betekent dat dan voor de scholen, maar ook de sportclubs en verenigingen die in het Zuidpaleis samenkomsten organiseren of daar toch in de omgeving gebruik maken van de infrastructuur?

Ik denk ook aan de school Francisco Ferrer, die daar toch ook deels aanpaalt: zijn er dan ook consequenties voor de school? En wat natuurlijk ook wel zorgt is enerzijds de meerkost die er zal zijn, maar toch ook wel – en daar is de Stad dan zeker bij betrokken – de vertraging op de werken. Ik hoorde vandaag nog dat men al spreekt van 5-6 jaar, sommige zelfs 8 jaar extra vertraging op de werven. Dat kunnen we natuurlijk niet laten gebeuren, want dat zou catastrofaal zijn voor de handelaars in de buurt die het nu al moeilijk hebben.

Dus ik ben benieuwd of u over meer info beschikt, of u voldoende betrokken

bent bij de plannen van de MIVB en het Gewest en wat u gaat doen? Wat ziet u binnen uw mogelijkheden om school, sportverenigingen, organisaties en zeker ook handelaars te steunen.

Mevrouw Ampe.- Het is hier daarnet gezegd, er wordt een metrotunnel gegraven tussen het nieuwe station Toots Thielemans en Anneessens en die metrotunnel moet onder het Zuidpaleis lopen.

De MIVB heeft daarvoor een lastenboek gelanceerd, een studie gemaakt en verschillende aannemers gevraagd wie de beste prijs had om die werken uit te voeren. Die werken moesten volgens een bepaalde techniek gebeuren, een techniek die volgens de studie van de MIVB geschikt was voor de ondergrond die Brussel heeft. We weten allemaal dat we in Brussel leven. Brussel is Broekzele en een broek is een moeras. We weten dus allemaal dat we zitten met een moerassige, drassige ondergrond, maar de keuze van de techniek om te graven die de MIVB heeft gekozen in haar lastenboek blijkt niet te voldoen aan hetgeen in de praktijk nodig is.

Nu is er een hele discussie tussen de MIVB en de aannemer. Er zijn twee opties: ofwel wordt er verder gegraven met dezelfde techniek, maar moeten het zwaardere palen zijn en dat kost dan 170 miljoen euro, ofwel gaat men iets anders doen, op het eerste zicht nogal radicaal: het dak van het Zuidpaleis eraf halen en dan een andere techniek gaan gebruiken om die tunnel te graven.

Wat de beste techniek is, dat laat ik over aan de mensen die met het dossier bezig zijn, maar ik vroeg me af wat de Stad Brussel gedaan heeft ondertussen? Heeft de Stad Brussel ook experts ingehuurd? Heeft de Stad Brussel een advies gegeven ondertussen? Want ik heb begrepen dat de werken toch al meer dan anderhalf jaar stil liggen. Dit is dus geen probleem van vandaag, dit is al anderhalf jaar aan de gang. Wat is er in het voorbije anderhalf jaar gebeurd? Heeft de MIVB of de aannemer oren naar de mening van de Stad Brussel? Het kan ook zijn dat de Stad Brussel zich helemaal op de lijn zet van de MIVB. Ik

vind dat er zo snel mogelijk een oplossing moet gezocht worden en dat we ons niet kunnen permitteren om nog 8 of 10 of meer jaren te wachten op allerlei discussies.

Dus hoe sneller er een oplossing gevonden wordt, hoe beter, want wachten en uitstellen en nietsdoen, dat kost natuurlijk ook geld en dat zorgt ook voor een kanker in de Stad. Slechte omstandigheden voor de handelaars in de buurt, en zeker voor de bewoners.

M. Coomans de Brachène.- Je vous remercie, madame la Présidente. Mi-décembre dernier, j'avais eu l'occasion d'interpeller au parlement Mme Van den Brandt, qui m'avait de nouveau répondu en mode « Tout va très bien, madame la Marquise ! :

« Ne vous inquiétez pas, on a un petit souci pour 120 mètres, mais ce n'est pas grave, tout le reste va bien ! »

Et il se fait que le « coup de semonce » est tombé vendredi avec la sortie de ce nouvel article extrêmement inquiétant, parce que ça n'a rien d'anodin ! C'est véritablement la prise en otage dans les quartiers, avec des conséquences extrêmement lourdes !

Et je pense que vous en êtes conscient, monsieur le Bourgmestre, puisque si j'ai bien compris, vous vous êtes d'ailleurs rendu il y a deux jours dans le quartier.

Ça n'a pas fait que des heureux – je vous le dis –, parce que si j'ai bien compris, vous avez ni plus ni moins demandé à certains commerçants : « Combien demandez-vous pour vous faire partir ? »

Certains étaient extrêmement choqués – je vous le dis –, parce qu'ils disent : « On a envie de rester ici. On n'a pas envie d'être éjectés ! » et ils se sentent vraiment comme des « vendus » parce qu'ils espéraient rester dans ce quartier et

aujourd'hui, ils ont l'impression que la Ville cherche évidemment à les évacuer. Dans un contexte pas facile : c'est vrai que nous sommes aujourd'hui partie prenante d'un projet qui a été très mal « emmanché » par la Région et je vous encourage d'ailleurs à découvrir un opuscule qui a été « sorti » il y a de cela quelques années – il s'appelle *La Bataille de Stalingrad*, c'est bien trouvé ! – par celui qui a d'ailleurs été l'initiateur des tunnels du métro et qui, à l'époque, en 2019, était à la retraite (et il est entre-temps décédé) et mettait en garde par rapport à ce qui était fait, les projets de la Stib, en disant : « C'est la pire des méthodes. »

Il le disait noir sur blanc, personne n'a voulu l'entendre. Pourtant, c'est bien mentionné, études à l'appui, donc voilà !

Cela étant, on est face à quelque chose de dramatique, mais mes questions sont donc les suivantes :

Premièrement, le Collège de la Ville de Bruxelles pourrait-il nous faire un état des lieux de la situation eu égard à ce chantier, concernant :

- la prolongation du chantier ;
- l'augmentation – pour ne pas dire l'« explosion » – des budgets ;
- les compensations pour les commerçants, parce que ceux-là, ils sont directement impactés – 300 commerçants ;
- les risques pour la stabilité du palais ;
- les conséquences en matière de déménagement partiel ou total – on sait qu'il y a pas mal de salles dans le bâtiment ;
- les négociations en cours avec Bruxelles Mobilité, puisque vous êtes directement concernés ;
- les problèmes d'accessibilité du quartier eu égard aux travaux ;
- les initiatives de la Ville de Bruxelles pour sortir de ce cauchemar – soyons

positifs et espérons que vous en ayez ;

Et par ailleurs, comment la Ville de Bruxelles peut-elle défendre ses intérêts hautement sensibles en évitant des démolitions patrimoniales, mais aussi pour des prolongations importantes du chantier ?

Et enfin, eu égard au surcoût important que cela devrait générer pour le budget de la Ville et sa Régie foncière, des compensations sont-elles demandées auprès de la Région ?

Je vous remercie, j'ai dit.

M. le Bourgmestre. - Merci, madame la Présidente. C'est vrai, je ne sais pas si ça a été dit, mais le propriétaire du palais du Midi, c'est nous.

(Gloussement.)

Et donc pour y toucher, il faut qu'on en parle. Donc, pour l'instant, on a appris la nouvelle du problème et on discute des options avec la Stib. Mais pour l'instant – vous l'avez lu dans l'interview, puisque beaucoup d'entre vous avez relaté l'interview –, c'est aujourd'hui un débat entre la Stib et l'entrepreneur de voir si cette première option qui est soulevée est relevée par l'entrepreneur.

Et ça, honnêtement, je ne vais pas commenter, parce que c'est un rapport contractuel entre l'entrepreneur (qui est la joint-venture entre Besix, Franki et Jan De Nul) et la Stib. C'est eux qui ont demandé de dire s'ils font cette option **A (?)**.

Si l'option A ne fonctionne pas, il y a en effet une option B – et il y en aura peut-être une C, je n'en sais rien...

Et donc, je ne vais pas cacher notre grande préoccupation par rapport à ça, puisque, en gros, il y a trois fonctions dans le palais. Alors d'abord, on doit vous dire – et mon collègue Hellings me le rappelait – qu'on a refait des tests de

stabilité la semaine passée et ça ne serait pas en cause. Je suis toujours prudent, parce qu'on nous a fait beaucoup d'études qui étaient apparemment... des études d'ingénieurs qui étaient super-précises et que... « on allait voir ce qu'on allait voir », mais bon, apparemment, elles sont moins précises que prévu.

Donc, on a trois fonctions compliquées :

- Une fonction d'enseignement, avec la Haute École Fransisco Ferrer et (*inaudible*) (une partie sont logés là-bas : c'est 3.000 étudiants, donc on a une grosse fonction scolaire), dont on doit trancher si on doit bouger ou pas.

Donc, on a aussi donné le signal à la Stib de dire que voilà : au mois de mars – c'est Mme Hariche et Mme Persoons qui l'ont dit –, on doit savoir si on devra prévoir un autre lieu pour la rentrée.

- On a la fonction sportive, donc nous réfléchissons avec mon collègue Hellings à des solutions alternatives.

Mais de nouveau, on n'a encore (*inaudible*) à rien, parce qu'il n'y a pas un permis, il n'y a pas une enquête. Mais en même temps, on doit être un petit peu prudent, donc on doit se prémunir et se dire « Bon, si ça arrive vraiment, qu'est-ce qu'on fait ? »

- Et puis il y a 45 unités commerciales qui sont autour du palais.

Et alors c'est vrai qu'il y a l'impact du chantier sur Lemonnier-Stalingrad, mais on va se concentrer sur le palais du Midi.

Et donc c'est vrai que :

1. On avait déjà discuté avec les écoles.

2. Les clubs : mon collègue Hellings est en train de faire le tour – mais de nouveau, ce n'est pas demain que le chantier commencera, hein ?

3. J'ai vu les commerçants pour dire : « Eh bien, voilà la situation... »

Moi, mon rôle, c'est de jouer la transparence. Si à un moment donné, les chantiers, même dans l'option A, font que l'utilisation du commerce devient insoutenable – le bruit, la crasse... –, eh bien je trouve qu'à un moment donné, il faut être franc avec eux. On ne va pas les « balader » !

C'est super de leur dire : « Vous pouvez rester. » mais ils n'ont plus un client, ils ne peuvent pas exploiter leur commerce... C'est les prendre en otages.

Donc je ne les pousse pas du tout à partir. Je pense que si on vous a dit ça, monsieur Coomans, on a dû déformer mes propos – ou peut-être les avez-vous vous-même déformé ? Mais objectivement, c'est ma responsabilité d'aller voir les gens et de leur dire : « Ben, vous avez vu ce qui était dans la presse ? »

Je vous vois, c'est mon rôle comme bourgmestre de me mettre... – alors, avec une petite délégation qui était là – parce que j'avais dit que voilà.

Je suis venu dans un des commerces, je n'en ai pas fait de publicité parce que ce n'est pas le rôle et aujourd'hui, il faut de la méthode, une méthode par rapport à ça : qu'on voie (on sera fixé dans le courant du mois de mars) si la première option évoquée et que le consortium Besix-De Nul-Franki « tient la route » ou pas, s'ils acceptent de relever cet offre-là, et s'ils n'acceptent pas, quels sont les plans B, et la Région devra revenir vers nous, avec évidemment sans doute certaines compensations à prévoir – même certainement.

Pour l'instant, le reste est spéculation. Le rôle de mon Collège n'est pas de spéculer. On sait que ça ne commence pas demain, mais sans doute après-demain, donc il faut être très prudent par rapport à ça et trouver des solutions.

C'est plus qu'« une tuile qui tombe » sur le palais du Midi, si vous me permettez cette expression. Pour le reste, j'ai envie de vous dire qu'il faut que la Stib revienne vers nous.

Et ils nous disent qu'ils pourront revenir vers nous dans le courant du mois de mars. Voilà, madame la Présidente.

Mevrouw Debaets.- Op de vraag of u tijdig werd ingelicht door het Gewest en MIVB – mevrouw Van den Brandt en haar team – antwoordt u niet echt, maar uit uw stilzwijgen daarrond meen ik op te maken dat u dat eigenlijk min of meer gelijktijdig met vele anderen hebt moeten vernemen, de uitspraken van de ceo van de MIVB. Wat natuurlijk ook vreemd is, want het lijkt erop dat u ook in dit dossier vanuit het Gewest wat met de rug tegen de muur wordt gezet.

Maar u heeft gelijk, er zijn eigenlijk twee problemen: wat met de toekomst, als inderdaad blijkt dat het moet afgebroken worden? Waar moeten de scholen, de sportclubs, de handelaars naartoe?

Het tweede probleem is natuurlijk: nu. Is de veiligheid van al die mensen die daar nu les volgen, les geven, handel drijven, klanten die boodschappen doen, gevrijwaard? Ik denk dat er dan drie vragen zijn die zich aandienen: een, wat zijn de opties? Als de scholen moeten uitkijken naar een andere locatie, denk ik dat het zaak is dat u in kaart brengt welke alternatieve pistes er kunnen zijn voor de scholen. En twee, voor de sportclubs. Ik neem aan dat schepen Hellings daar nu mee bezig is om te kijken waar we die gaan huisvesten, al die jaren?

En drie is het financiële plaatje. Ik begrijp wel dat u het overleg van maart wil afwachten, maar ik denk dat het toch goed zou zijn om nu al te gaan becijferen wat het ook gaat kosten. De verhuis, maar ook de huisvesting van scholen, van sportclubs, van handelszaken.

En tot slot: de compensaties, want ik neem aan dat als die handelszaken inderdaad het nieuws krijgen dat ze niet kunnen blijven, dat er toch vergoeding zal moeten voorzien worden.

Dus ik neem aan dat we daar in maart op gaan terugkomen, op dit dossier, en dat u dan hopelijk een plan b heeft, en ook heeft kunnen becijferen wat het kostenplaatje is.

En wie zal dat dan betalen, de Stad of het Gewest? Dat is ook nog een vraag.

Mevrouw Ampe.- Meneer de Burgemeester, heb ik dat nu goed gehoord dat de opdrachtgever, de MIVB, u pas vorige week heeft ingelicht dat de werken al anderhalf jaar stilliggen en dat er een oplossing moet gezocht worden voor dit probleem?

Want als dat zo is, vind ik dat wel heel erg, dat de Burgemeester van de Stad niet eens op de hoogte wordt gesteld van werken die stilliggen. Klopt dat of heb ik dat verkeerd begrepen?

M. Coomans de Brachène.- Oui, merci, madame la Présidente. Mais je vais tout d'abord rappeler que nos débats ne sont toujours pas diffusés et que certains ici s'en plaignent. C'est peut-être un détail, mais je peux vous assurer que certains me disent : « Mais est-ce que c'est une consigne ? » Moi, je ne peux pas le croire...

M. Maingain, échevin.- Arrêtez avec ça, monsieur Coomans !

M. Coomans de Brachène.- Mais non, je ne peux pas le croire, mais en attendant...

(Commentaire de Mme Temmerman, présidente.)

M. Maingain, échevin.- C'est le nouveau côté « trumpiste » du MR, c'est insupportable !

Allez, monsieur Coomans ! On a reconnu dès le début qu'il y avait un problème technique. Ce genre d'amalgame est insupportable !

M. Coomans de Brachène.- ... Tout ce qui est excessif est insignifiant, monsieur Maingain. Arrêtez d'être dans le côté (*inaudible*)...

(*Brouhaha ; hilarité générale.*)

M. Maingain, échevin.- Vous êtes extrêmement insignifiant ce soir, monsieur Coomans !

(*Brouhaha.*)

(*Commentaire de Mme Temmerman, présidente.*)

M. Coomans de Brachène.- Écoutez, je vais partager ici deux messages que j'ai reçus de personnes me disant : « On ne peut pas le voir. Est-ce qu'il y a une consigne ? »

(*Colloques.*)

Mais si chaque fois qu'on vous fait une remarque, on est « trumpiste »...

M. Maingain, échevin.- Ce sont vos insinuations qui sont déplacées, monsieur Coomans !

M. Coomans de Brachène.- Je vous le dis parce que certains citoyens nous font part du fait qu'il ne peuvent pas assister à ce débat.

M. Coomans de Brachène.- Mais oui, allez ! Bon, évidemment, ils peuvent y assister depuis 16h, voire avant. Donc on sait bien que c'est difficile pour certains.

M. Coomans de Brachène.- Oui, pour certains, c'est difficile – croyez-le bien !

(Commentaire de Mme Temmerman, présidente.)

M. Coomans de Brachène.- ... Quant au fait que, soi-disant, je transformerais ou déformerais vos propos, monsieur le Bourgmestre, ce n'est pas moi : ce sont des messages qui me sont envoyés ou des appels, que j'ai reçu pas plus tard que cet après-midi, de personnes qui me disent : « On a vu le bourgmestre, etc. » Ce n'est pas moi qui ai déformé les propos, mais libre à vous de croire ce que vous voulez, puisque soi-disant, nous sommes des « menteurs », des « trumpistes », etc.

Vous êtes toujours dans l'exagération et, malheureusement, ça ne crédibilise pas cette majorité – je le regrette. Ici, on vient avec un état des lieux qui est dramatique et vous préférez répondre par l'attaque, et par des choses que je trouve assez déplorables...

Oui, effectivement, il y a une école, il y a des terrains de sports et il y a des commerces qui sont concernés. Ce sont des centaines de personnes qui sont concernées, directement ou indirectement. Et donc oui, il y a une vraie préoccupation.

Aujourd'hui, on a plus de questions que de réponses, mais moi, je ne peux pas croire que la Ville de Bruxelles va rester au balcon jusqu'au mois de mars, alors que c'est une situation déjà connue au mois de décembre ! À la mi-décembre,

vous deviez le savoir, et je ne peux pas croire que la Région de Bruxelles-Capitale ne vous ait pas déjà informés par rapport à la situation.

J'ose espérer que vous aurez à cœur de demander à être autour de la table sur les discussions qui sont en cours, parce que vous êtes directement concernés – j'ai eu l'occasion de le dire dans mon intervention préalable : vous êtes propriétaires du bâtiment et vous êtes donc directement concernés, parce que des décisions ont été prises préalablement sur le fait que vous acceptiez qu'un tracé passait en dessous de ce bâtiment.

Aujourd'hui, dès le moment où on change les règles par rapport à ce qui a été fixé, vous avez le droit d'être partie prenante, je pense, par rapport à ce qui est important.

Et chaque mois qui passe, ce sont des commerces qui sont encore plus fragilisés. Donc, je pense que vous avez au moins le droit de le demander, ne fût-ce que par respect pour les commerçants qui sont concernés.

Je vous remercie, j'ai dit.

M. le Bourgmestre.- Eerst en vooral, betreffende 'wie betaalt aan het eind'. Het is duidelijk voor iedereen: het is het Gewest en de MIVB. Niemand vraagt aan de Stad om te betalen, maar het bedrag van het totaal ken ik niet.

Mevrouw Debaets.- Uiteraard, maar wel als bijvoorbeeld een nieuwe locatie voor de scholen en sportclubs moet gevonden worden. Dan gaat u ervan uit, ook het Gewest?

M. le Bourgmestre.- Dat is ook de bedoeling, ja. We zijn bezig nieuwe locaties voor de scholen te zoeken. Dat is niet gemakkelijk, maar wel gemakkelijker dan voor de sportzalen. Het is een hogeschool, met minder infrastructuur dan voor een basisschool of middelbare school, maar we zijn ermee bezig. En voor de

sportzalen is mijn collega ook bezig.

Ik blijf voorzichtig in dit dossier, het is nog niet duidelijk, we hebben nog niet alle antwoorden. Maar we zijn klaar en we proberen de mogelijkheid van een verhuis te implementeren.

Ten tweede, voor de werven: de werven zijn niet gestopt, tot nu toe, mevrouw Ampe. Dat is niet het geval. De werven vervolgen in de metro. Misschien niet op die plaats, maar in de omgeving zijn er nog altijd ondernemers bezig.

Mevrouw Ampe.- Maar dat stuk ligt al anderhalf jaar stil, hoor. In de richting van Schaarbeek gaat het door, maar het andere stuk niet.

M. le Bourgmestre.- Nu ligt de bal in het kamp van de private ondernemers, het consortium BESIX-De Nul. Het is geen openbare maatschappij. De MIVB moet met de verschillende bedrijven onderhandelen.

In mijn positie moet ik altijd voorzichtig zijn. Ik be ervan overtuigd dat ook de MIVB niet alle antwoorden heeft over dit probleem. Het is echt een heel groot probleem.

Et pour M. Coomans de Brachène, mais on est partie prenante ! Qui vous a dit qu'on ne l'était pas ? Je l'ai moi-même dit depuis le début, qu'on était partie prenante.

Mais si, je vous le promets !

Alors, je viens de le dire en néerlandais, mais je sais que ce n'est pas votre langue, donc la Stib n'a pas non plus toute les réponses. Donc nous nous préparons à une éventualité complexe qui serait le déménagement des infrastructures, mais ça ne veut pas dire que c'est ce que nous privilégions.

Mais aujourd'hui va s'entamer tout un débat et je vous ai donné les échéances. Je pense que la Stib a été particulièrement claire dans son interview, ce qui est une bonne chose, je trouve : elle dit les choses.

Et donc quand moi, je rencontre les gens de l'instruction publique, M. Hellings du sport, Mme Persoons de nederlanstalige onderwijs, ou les commerçants avec M. Maingain, on joue « cartes sur tables, hein?! Et on leur dit – et je répète donc que si c'est pour aller dire à un commerçant : « Oui oui, tu peux rester, mais avec un vacarme d'enfer, avec ton commerce inaccessible et tes clients qui n'arrivent pas, alors oui, désolé, il faudra négocier une indemnité. »

Il ne faut pas piéger les gens. Si les clubs, c'est : « Vous pouvez y aller, dans une zone ou, dans le fond, il n'y a plus de vestiaire, plus de douche, plus de toilettes et que de temps en temps, ça refoule... », ça ne marchera pas non plus.

L'école, si vous devez être dans un auditoire et qu'on n'entend pas le « prof », ça ne marchera pas non plus. On est devant des travaux tellement gigantesques... Voilà, aujourd'hui, on doit un tout petit peu attendre par rapport à ça. C'est un vrai problème et la Ville est évidemment – et je dois d'ailleurs dire que la Stib essaye vraiment de collaborer. Il n'y a même pas de question sur le fait de savoir s'ils doivent indemniser, trouver des solutions avec nous. On est en train d'essayer de les aider à trouver cette solution. On n'est pas dans le blocage.

Ceci étant, je pense qu'ils auront quand même du mal à éviter un débat sur le permis qui devra être délivré. Ça va quand même mettre un peu de temps, hein ? Donc à ce moment-là se pose la question de Mme Ampe :

Est-ce que le chantier s'arrête ? Il part ailleurs pendant ce temps là ?

Honnêtement, je connais pas la réponse. Vous êtes tous les trois députés régionaux – ah non, vous c'est à la Vlaamse Gemeenschap, pardon. Eh bien,

vous pouvez y mettre le poing, là aussi –, j’ai des contacts avec la Stib.

Ça va être à mon avis un large débat, honnêtement, mais je crois que si vous posez la question à toutes les instances, partout, personne n’a la réponse aujourd’hui. Il faut que les entreprises, le consortium privé réponde d’abord à la question de la Stib pour savoir si cette option est possible ou pas.

M. Coomans de Brachène.- En bref, vous allez renoncer. Vous êtes prêts à le faire... prêts à accepter le « deal » qui, pour moi, est un chantage sans nom, d’enlever le toit !

M. le Bourgmestre.- Mais vous voulez faire le métro à Uccle, vous. Donc vous allez imaginer (*inaudible*) Ucclois ?

M. Coomans de Brachène.- Mais il y avait d’autres options ! Moi, je suis pour le métro, et je l’assume. Mais il y avait d’autres options. Vous avez fait un choix. Il y a un choix qui a été fait en 2018 de changer le tracé qui avait été fait initialement.

M. le Bourgmestre.- Ah, oui. D’accord, d’accord.

M. Coomans de Brachène.- Moi, je n’étais pas à la Région en 2018. J’entends simplement qu’au jour d’aujourd’hui, vous avez renoncé, vous êtes prêts à la démolition partielle du palais du Midi !

Oui, vous étiez à la Région, à ce moment-là, monsieur l’échevin.

M. le Bourgmestre.- Non, c’est vrai, il n’y était pas. Nous oui, je le reconnais, mais Ecolo n’y était pas – et le MR non plus (*rires*).

**Vraag van mevrouw Debaets betreffende de problemen veroorzaakt door
de werven aan het Sint-Katelijplein**

Mevrouw Debaets.- De vraag is eigenlijk zo goed als opgelost, want mevrouw Persoons heeft me op de sectie eigenlijk al de uitleg gegeven.

Ik heb alleen nog een bijkomend vraagje: de handelaars, krijgen die een vergoeding? Of gaat u ervan uit dat ze geen schade hebben geleden daardoor?

Mevrouw Persoons, schepen.- Nee, de Noordzee heeft zeker wel schade geleden, dat weten we. We zijn dus nu aan het kijken hoeveel we eventueel kunnen verhalen op Proximus. We zijn nu samen met collega Maingain aan het kijken of dat mogelijk is. Er bestaat niet echt een procedure voor, maar we gaan dat wel proberen.

Mevrouw Debaets.- En zijn zij de enige handelszaak die getroffen was? Nee, er zijn er nog andere ook.

Mevrouw Persoons, schepen.- De Noordzee en ABC Vishandel. We zijn met iedereen in contact en proberen daarvoor een oplossing te vinden.

Mevrouw Debaets.- Dus er komt een financiële compensatie, of door Proximus, of als dat niet zou lukken, door de Stad.

De heer Maingain, schepen.- Het zal door Proximus betaald worden.

(Avec l'accord des auteurs ou sur leur proposition, les questions inscrites à l'ordre du jour de cette séance qui n'ont pas été traitées sont reportées ou transformées en questions écrites)

Prochaines séances

Lundi 6 mars 2023

- à 13h30 : sections ordinaires (procédure avancée).
- à 16h : séance publique, suivie d'un comité secret.

Mme la Présidente.- La séance publique est levée.

- *La séance publique est levée à 20h56.*
- *De openbare zitting wordt opgeheven te 20h56.*